Participation Accrue des Femmes à la Prise de Décisions au Niveau Local au Mali

Projet financé par l'Office de la Femme et du Développement, Bureau des Programmes mondiaux, Soutien et Recherche sur le Terrain, Agence des Etats-Unis pour le Développement international, aux termes du contrat numéro FAO-0100-C-00-6005-00 avec Development Alternatives, Inc.

Janvier 2001

1717 Massachusetts Ave. NW, Suite 302, Washington, DC 20036 USA
Tel.: 202-332-2853 FAX: 202-332-8257 Internet: WIDinfo@widtech.org

A Women in Development Technical Assistance Project

Development Alternatives, Inc. ! International Center for Research on Women
Academy for Educational Development ! Development Associates, Inc.

Cette publication a pu être réalisée grâce à l'appui fourni par l'Office de la Femme et du Développement, Bureau des Programmes mondiaux, Soutien et Recherche sur le Terrain, Agence des Etats-Unis pour le Développement international, aux termes du contrat numéro FAO-0100-C-00-6005-00. Les opinions exprimées ici incombent aux auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement international.

Participation Accrue des Femmes à la Prise de Décisions au Niveau Local au Mali

par

Marcia E. Greenberg, Spécialiste en démocratie, Development Alternatives, WIDTECH

Dr Rachel-Claire Okani, Consultante Development Alternatives, WIDTECH

Development Alternatives, Inc.

Janvier 2001

A Women in Development
Technical Assistance Project

A project funded by the Office of Women in Development, Bureau for Global Programs, Field Support and Research, U.S. Agency for International Development under contract number FAO –0100-C-00-6005-00

TABLEAU DES MATIERES

RESUME ANALYTIQUE **iii**

CHAPITRE UN
OBJECTIF: RENFORCEMENT DE LA DECENTRALISATION GRACE A LA PARTICIPATION DES FEMMES A LA PRISE DE DECISIONS AU NIVEAU LOCAL **1**

CHAPITRE DEUX
LA "PARTICIPATION POLITIQUE" DES FEMMES DANS LES ZONES RURALES DU MALI DOIT RECOUPER LEUR "INFLUENCE SUR LA PRISE DE DECISIONS" **3**

CHAPITRE TROIS
OBSTACLES ET POSSIBILITES LIES A LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES **7**
CONTEXTE GENERAL....7
CONTRAINTES ET POSSIBILITES POUR LES FEMMES RURALES AU MALI....9
TEMPS....9
Culture....9
Information....10
Pouvoir économique....11
POSSIBILITES POUR LE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES FEMMES A LA PRISE DE DECISIONS AU NIVEAU LOCAL....12
Groupements de femmes et capital social....12
Mécanismes pour recevoir de l'information....13
Initiatives existantes et expérience en constante évolution....13

CHAPITRE QUATRE
UN SCHEMA POUR LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES AU NIVEAU DU VILLAGE **17**
PIVOTS: SENSIBILISATION ET TEMPS....17
INFORMATION: CONNAISSANCE ET INSPIRATION....17
MECANISMES: GROUPES ET LIENS....18
CAPACITE: FORMATION....18
MOTIVATION, MOBILISATION ET ACTION....18

CHAPITRE CINQ
RECOMMANDATIONS PROGRAMMATIQUES **21**
RECOMMANDATIONS CIBLEES SUR LES ACTIVITES 22
Activités de démocratie et de gouvernance 22
Activités intersectorielles 24
Projet pilote proposé 24
ETAPES DE PREPARATION RECOMMANDEES 25
DIRECTIVES POUR RENFORCER LES CONTRIBUTIONS DES FEMMES AUX PROGRAMMES 26
CONCLUSIONS 27

BIBLIOGRAPHIE **29**

ANNEXE A: LISTE DES CONTACTS **A-1**

ANNEXE B: DIRECTIVES DE FORMATION POUR UNE PARTICIPATION POLITIQUE ACCRUE DES FEMMES **B-1**

ANNEXE C: POSSIBILITES DE RENFORCER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES PAR LE BIAIS DE PROGRAMMES DE L'USAID **C-1**

ANNEXE D: CHARTE DE PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DE FEMMES RURALES, DE PAIR AVEC LA LISTE DES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL **D-1**

ANNEXE E: PROJET: IMPLICATION DES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE LA DECENTRALISATION **E-1**

ANNEXE F: NOTE DE PRESENTATION DE L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES RURALES **F-1**

RESUME ANALYTIQUE

Récemment, le Gouvernement du Mali a démarré un processus de décentralisation qui délègue plus de pouvoirs et de ressources au niveau local, permettant ainsi aux communautés de fixer des priorités et d'octroyer des ressources par le biais de discussions et de formulation de plans d'action locaux. L'Equipe de Démocratie et de Gouvernance de l'USAID au Mali (Equipe D&G) a réalisé qu'un tel nouveau système, inconnu encore en grande partie par la population, offrait une occasion historique aux femmes. Qui plus est, la réussite de la décentralisation dépendra d'une participation diversifiée pouvant donc bénéficier de l'inclusion intentionnelle des femmes.

L'Equipe D&G a demandé une assistance technique à WIDTECH en octobre 2000 pour comprendre comment les femmes participaient à la prise de décisions au niveau local et pour proposer divers moyens par le biais desquels l'USAID pourrait appuyer une participation civique et politique des femmes plus solide, plus visible et plus efficace. Les objectifs se situent sur trois axes: (1) disposer d'un cadre analytique pour comprendre l'influence qu'exercent les femmes sur le processus décisionnel dans les zones rurales, (2) définir des activités pour renforcer la participation des femmes, et (3) disposer d'un cadre de résultats reliant toutes les activités de la Mission concernant la femme au sein d'une approche intégrée.

Le cadre conceptuel repose sur l'influence qu'exercent les femmes sur la prise de décisions au niveau local plutôt que sur la participation politique des femmes. Reconnaissant d'une part que la prise de décisions politiques au niveau local est traditionnellement confiée aux hommes au Mali, le cadre suggère d'autre part que les femmes ont également adopté un comportement politique sans même le réaliser. En effet, il existe des mécanismes informels par le biais desquels les femmes influencent la prise de décisions—certains privés, d'autres publics, d'autres encore de nature consultative et parfois investis de pouvoir. L'évaluation sur le terrain réalisée par WIDTECH brosse le tableau suivant: quand les hommes se réunissent pour discuter d'une affaire villageoise, ils décident souvent de remettre la décision finale au lendemain car "la nuit porte conseil". De fait, cela veut dire que les hommes rentrent chez eux et s'entretiennent de la question avec leur épouse. Ou alors, dans le cadre d'un processus politique plus public, les femmes peuvent se réunir le lendemain en petits groupes et discuter de la question, conseillant les époux par la suite, faisant entendre une seule voix unifiée.

Aux fins de se concentrer sur le renforcement des capacités dans le domaine des attitudes et compétences actuelles des femmes et sur ce qu'elles réalisent déjà, le présent document conceptuel propose une définition "de la participation politique des femmes" qui recoupe divers moyens d'influencer la prise de décisions:

> Les femmes assumant un rôle, formel ou informel, pour influencer les décisions concernant les politiques, priorités et ressources qui affectent leur vie, celle de leur famille et de leur communauté.

Le document conceptuel se penche ensuite sur les contraintes et possibilités pour les femmes des zones rurales au Mali.

Le manque de temps, la culture traditionnelle, l'insuffisance de l'information et les moyens économiques limités sont au titre des principales contraintes qui freinent la participation de la femme à la prise de décisions. Manque de temps car les femmes portent un lourd fardeau entre les travaux ménagers, le travail dans les champs et diverses autres activités mobilisatrices de revenus. Elles n'ont guère le temps de réfléchir à la politique ou de participer aux processus politiques. Il ne reste que peu de temps pour les programmes d'alphabétisation, les groupes de discussion, la politique officielle ou la participation à des consultations concernant la nouvelle décentralisation. La culture et la religion varient selon les groupes au Mali. Pourtant, bien des traditions définissent et limitent les rôles des femmes au niveau de la prise de décisions.

L'information revêt une importance capitale car elle aide les habitants à prendre des positions et suscite l'intérêt à la prise de décisions. Mais, l'information circule généralement par le biais de canaux de communication qui sont différent de ceux qui atteignent les femmes et le contenu de l'information est rarement de nature à inspirer la participation des femmes. En outre, privées de moyens économiques, les femmes ne disposent ni de la position légitime ni du poids nécessaire pour participer à la prise de décisions. Les activités économiques renforcent également l'intérêt que portent les femmes à la gouvernance et aux ressources, leur conférant par ailleurs un sentiment d'habilitation politique.

Parallèlement aux contraintes entravant l'influence des femmes sur la prise de décisions au niveau local, existent également des possibilités, telles que les groupements de femmes et la diffusion traditionnelle de l'information. Les groupements de femmes sont un facteur encourageant la future participation politique des femmes dans les zones rurales du Mali. Même si ces groupements ne sont pas aussi visibles que les associations masculines dans les villages, ils n'en sont pas moins nombreux et fondamentaux par rapport aux structures socioéconomiques et au capital social des communautés rurales. Les canaux traditionnels d'information pour les femmes constituent un autre atout—qu'il s'agisse de célébrations, du bouche à oreille, de la femme du chef, des crieurs publics, du théâtre sensibilisant la population à diverses questions ou des groupements féminins. Ce sont des mécanismes faciles, connus et efficaces pour transmettre des informations pertinentes, modernes et politiques.

En ce qui concerne le soutien de l'USAID pour la participation des femmes, il existe une autre ressource: l'expérience et la connaissance publiques actuelles en matière de participation de la population au processus décisionnel local. Premièrement, il existe une Charte de partenariat pour la promotion des femmes rurales sous l'égide du Ministère de la Décentralisation et mise en œuvre par le Ministère de la Promotion de la Femme. Un groupe de travail participatif a formulé un instrument définissant les actions d'un plan local intégré stipulant que chaque plan doit inclure une participation féminine de 25% au minimum à toutes les étapes: identification des activités, budgets et dépenses effectives. Un projet de mise en œuvre pilote a été démarré en mai 2000 en tant que test des mécanismes de formation et processus participatifs pour fixer les priorités des plans communaux.

Deuxièmement, certains projets d'organisations non gouvernementales se concentrent sur la formation des habitants locaux pour qu'ils puissent participer aux consultations communautaires. Un groupe est en train d'aider quatre communes à évaluer leurs besoins et à déterminer les principales contraintes, activités suivies de campagnes de planification et de plaidoyer. Des efforts ont été déployés pour inclure les femmes mais il semblerait que le projet se soit heurté à certaines des contraintes susmentionnées. En revanche, une organisation féminine a prévu de telles contraintes et intervient dans 18 sites pour soutenir la participation des femmes au système communal. Nul doute, il existe probablement d'autres projets de ce type.

De l'expérience a également été acquise probablement dans le cadre d'autres initiatives qui s'attachent aux questions de fond revêtant une importance pour les femmes, plutôt qu'au processus des plans communautaires. L'on peut citer à ce propos l'organisation à Ségou qui intervient au niveau des soins de santé, surtout pour les femmes et les enfants et de la lutte contre le VIH/SIDA. Vu que le travail de l'organisation a été couronné de succès, le maire souhaite utiliser les nouvelles ressources locales et forger un partenariat avec l'organisation. Tel est un bon exemple de la manière dont un projet axé sur un problème particulier peut aider à habiliter et informer les femmes, sensibiliser les hommes et créer une collaboration avec les autorités locales pour accéder aux ressources.

Huit Éléments De L'influence Des Femmes Sur La Prise De Décisions

▪ Sensibilisation	▪ Espoir, sentiment de possibilité et habilitation
▪ Temps	▪ Groupes, solidarité
▪ Canaux d'information	▪ Compétences et formation
▪ Information de fond pertinente pour les femmes	▪ Motivation, mobilisation et action

S'inspirant d'une évaluation des barrières et des possibilités, ce document présente un cadre analytique comprenant huit éléments de l'influence qu'exercent les femmes sur la prise de décisions. Le document commence par indiquer qu'il existe deux attributs étayant la participation des femmes à la prise de décisions dans les zones rurales—sensibilisation, tant pour les hommes que pour les femmes; et temps. En effet, avant que les femmes ne puissent assumer des rôles plus visibles et plus efficaces, les hommes dans leur communauté doivent l'accepter et, de fait, le prendre comme quelque chose de bénéfique. Parallèlement, les femmes doivent être en mesure de reconnaître et d'apprécier les rôles qu'elles assument déjà et ensuite, être intéressées à assumer ces rôles plus régulièrement ou de manière plus publique. Toutefois, un tel intérêt et une telle participation accrue ne sauraient être possibles si les femmes n'ont pas plus de temps à consacrer à la discussion, à l'activité et à l'intérêt politiques. Les femmes auront plus de temps lorsqu'elles disposeront de technologies demandant une utilisation moindre de main-d'œuvre et autre assistance technique.
Au-delà de ces attributs, les interventions nécessaires peuvent se situer sur quatre axes: information, sentiment de possibilité, collaboration collective et capacité. Vu que les processus standard de diffusion de l'information n'arrivent pas jusqu'à la femme moyenne en

zone rurale, il convient d'étendre ou de diversifier les canaux d'information. En outre, les femmes ont besoin d'information de fond liée à leur bien-être social et économique et de réussites leur servant d'exemples. Elles ont besoin d'entendre parler de femmes occupant des postes auxquels elles ont été élues et de femmes participant aux consultations sur la décentralisation.

L'information économique est également importante. Au fur et à mesure que les femmes développent des intérêts économiques et reçoivent des informations sur ce qu'elles pourraient faire, elles acquièrent un sentiment des possibilités: comment elles peuvent influencer le gouvernement pour qu'il réponde à des besoins tels que les routes, les communications, le crédit, la justice et l'imposition.

Et pourtant, même avec l'espace, le temps, l'information et les attentes, les femmes n'influenceront probablement pas le processus décisionnel si elles ne travaillent pas en collaboration efficace. Il faut un sentiment collectif d'espoir, de solidarité et de capacité. C'est bien la raison pour laquelle les groupements de femmes sont des ressources d'importance capitale. Par le biais de ces groupements, les femmes ont déjà l'habitude de partager et de discuter de l'information et de travailler ensemble pour résoudre les problèmes et faire face à l'adversité. Ces groupements de femmes exercent probablement déjà une influence sur la prise de décisions dans des sphères privées ou de manière indirecte, mais des processus politiques, à l'instar des consultations de décentralisation, demandent que l'on connaisse bien les processus et compétences politiques. Par conséquent, les femmes ont besoin de nouvelles compétences qui leur permettront d'influencer une telle prise de décisions, et la formation est d'importance critique à cet égard. En travaillant ensemble, elles auront l'occasion de devenir plus confiantes dans leurs moyens et plus indépendantes.

Le dernier élément est un catalyseur d'importance critique sans lequel les autres, ainsi que l'assistance pour remédier aux faiblesses connexes, risquent de ne pas suffire: il faut une certaine base pour la motivation, la mobilisation et l'action. C'est la raison pour laquelle des liens significatifs avec d'autres programmes sectoriels de la Mission—éducation des filles, programmes d'alphabétisation, accès au crédit, eau potable, questions de ressources naturelles, besoins en transport et lutte contre le VIH/SIDA—offrent de riches possibilités. Par ailleurs, les intérêts économiques peuvent également motiver les femmes à s'engager dans la prise de décisions car elles réalisent la responsabilité du gouvernement pour des questions, telles que les routes, les communications, le crédit, la justice et l'imposition.

En tant que canevas pour choisir les activités pouvant aboutir ensemble à des résultats significatifs, le document utilise les huit éléments pour suggérer cinq Résultats sub-Intermédiaires permettant d'arriver à un Résultat Intermédiaire de "Vers la participation accrue des femmes à la prise de décisions locale": (1) sensibilisation; (2) davantage de ressources économiques pour les femmes; (3) information plus importante pour les femmes; (4) formation pour les femmes pour qu'elles puissent participer à la formulation des plans d'action communaux; et (5) plus grande reconnaissance des groupements de femmes. Le programme D&G de l'USAID appuierait directement les activités pour formuler le contenu de cette information plus importante—à savoir, réunir des études de cas réussies aux fins de diffusion auprès de femmes individuelles et de groupements de femmes, soutenant également

le Résultat Intermédiaire se rapportant aux groupements de femmes, ainsi que la formation et le renforcement des capacités. D'autres programmes sectoriels—concernant les jeunes, l'information et la radio, la croissance économique, l'éducation et les soins de santé—soutiendront également des activités contribuant à l'autre Résultat sub-Intermédiaire.

Le document recommande que l'équipe D&G concentre les activités sur le renforcement des capacités et la diffusion de l'information. Il propose que l'équipe D&G engage d'autres secteurs, tels que les programmes pour les jeunes faisant participer les hommes, les activités économiques pour les femmes et l'Objectif Spécial de l'information axé sur la radio. Il propose une activité pilote pour ajouter une dimension politique aux activités qui ont déjà rallié les femmes autour d'une cause, faisant ainsi correspondre leurs besoins aux ressources disponibles par le biais de la décentralisation.

CHAPITRE UN
OBJECTIF: RENFORCEMENT DE LA DECENTRALISATION GRACE A LA PARTICIPATION DES FEMMES A LA PRISE DE DECISIONS AU NIVEAU LOCAL

Le Gouvernement de la République du Mali a démarré un processus de décentralisation qui confie davantage de pouvoir et de ressources aux communautés au niveau local. Avec 701 communes et 49 cercles, la définition de priorités et l'octroi de ressources au Mali se feront de plus en plus au niveau local. De plus, la décentralisation stimule la discussion et le débat sur les besoins, priorités et ressources d'une communauté; la formulation d'un plan d'action local; et la mobilisation de toutes les parties concernées ainsi que des ressources en vue de mettre en œuvre ce plan.

Certes, la décentralisation apporte pouvoir décisionnel et ressources au niveau local, mais elle les apporte également dans l'espace familial où les femmes interviennent déjà et où elles exercent une certaine influence. De plus, au vu de leurs rôles aux niveaux de la production et de la procréation dans les zones rurales, les femmes sont des intervenantes clés connaissant bien les soucis quotidiens et les problèmes locaux. Les femmes connaissent les besoins de leurs enfants sur le plan de la santé, de l'éducation et de la nutrition, au même titre qu'elles connaissent les problèmes de l'agriculture et du commerce. Qui plus est, le démarrage et la mise en œuvre réussis des initiatives de développement au niveau local dépendront du travail et de l'engagement des femmes.

La mise en place d'un système de caractère novateur, nouvellement introduit pour tous et que personne ne connaît bien, offre aux femmes une occasion historique. De nouveaux systèmes s'accompagnent de possibilités tout aussi nouvelles d'établir les rôles et les responsabilités. Si la décentralisation est bien faite, elle sera vue comme un système véritablement participatif et ouvert qui inclut les femmes tant aux processus qu'aux institutions. Sinon, il existe un risque bien réel que les femmes et les hommes, et les filles et les garçons, voient le gouvernement communal, local comme un domaine réservé aux hommes. La décentralisation risque ainsi de devenir tout simplement le dernier en date des nombreux mécanismes décisionnels où sont absents les besoins, les points de vue et les contributions des femmes.

C'est dans ce contexte que l'USAID/Mali a demandé une équipe de consultation sur les questions liées au rôle de la femme du Bureau de la Femme et du Développement de l'USAID, par le biais de son projet WIDTECH. Cette équipe comprenait Marcia Greenberg, Spécialiste de la Démocratie de WIDTECH et Rachel-Claire Okani, responsable du plaidoyer pour les femmes africaines et auteur de "Femmes et politique au Mali." L'équipe a travaillé pendant 11 jours dans le pays (30 octobre-9 novembre 2000), rencontrant les équipes des Objectifs Stratégiques de l'USAID; les organisations et chefs des groupements de femmes; les représentants du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, la Mission pour la Décentralisation et les Réformes institutionnelles et la Direction des Collectivités territoriales; les représentants des partis politiques; les organisations partenaires de l'USAID et d'autres partenaires du développement. A l'extérieur de Bamako, l'équipe a

consulté avec des Maliens à Baguineda, Ségou et Djono. Voir Annexe A pour une liste des contacts.

L'objectif de l'équipe consultative sur les questions liées au rôle de la femme était de formuler un document conceptuel offrant à l'USAID un cadre analytique pour comprendre la participation politique des femmes dans les zones rurales. L'USAID a également demandé que l'équipe propose plusieurs activités discrètes éclairant davantage la situation des femmes et proposant de nouvelles approches pour renforcer les capacités politiques des femmes au sein du processus de décentralisation.

Le présent document conceptuel traite la question en quatre parties. Premièrement, il propose une définition pratique de la 'participation politique des femmes' dans les zones rurales du Mali. Cette définition, donnée au Chapitre Deux, revêt une grande importance pour deux raisons: (1) reconnaître le comportement actuel des femmes qui n'est peut-être pas vu officiellement comme politique, mais qui concerne les efforts en vue d'influencer la prise de décisions; et (2) prévoir un processus permettant aux femmes d'assumer progressivement des rôles plus politiques, par exemple, être membres de partis politiques ou présenter leur candidature à certains postes politiques. Le Chapitre Trois décrit le contexte social, économique et politique pour les femmes au Mali, suivi par une discussion de la situation des femmes dans les zones rurales dont les contraintes et les possibilités liées à leur participation politique. Dans le Chapitre Quatre, nous proposons un cadre conceptualisant la participation politique des femmes. Il comprend un cadre modèle de résultats aux fins de discussion. Le Chapitre Cinq présente deux types de recommandations: (1) des activités qui renforcent la participation des femmes dans le processus actuel et élargissent l'entrée des femmes rurales dans des espaces politiques plus officiels; et (2) des directives permettant aux partenaires de l'USAID d'améliorer leur appui à la participation politique des femmes.

CHAPITRE DEUX
LA "PARTICIPATION POLITIQUE" DES FEMMES DANS LES ZONES RURALES DU MALI DOIT RECOUPER LEUR "INFLUENCE SUR LA PRISE DE DECISIONS"

Cette étude se concentre sur les femmes dans les zones rurales, au niveau de la base. Ce document analyse les attitudes et compétences actuelles des femmes, ce qu'elles font et la manière dont l'USAID pourrait contribuer à leur participation politique accrue. Aussi, le document ne se concentre-t-il pas sur des questions telles que le programme plus vaste établi lors de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les Femmes à Beijing et les efforts déployés par des groupes, tels que l'Association des Juristes maliennes (AJM), l'Association pour les Progrès et les Droits de la Femme (APDF), le Comité d'Action pour les Droits des Enfants et de la Femme (CADEF) et la Collective des Femmes du Mali (COFEM)—sauf dans la mesure où ils arrivent jusqu'à la base. De même, le document ne traite-t-il pas de questions liées à la réforme juridique concernant les droits de la femme, les femmes posant candidature à l'Assemblée nationale ou l'organisation des partis politiques à Bamako.

Généralement, la participation politique est vue sous l'angle d'actions telles que l'adhésion à un parti politique, la candidature aux élections, le fait d'assumer tel poste, de débattre des questions et de faire pression. Et pourtant, ces activités présupposent des rôles publics et une visibilité. Elles supposent également un niveau fondamental de confiance, de compétences et de ressources.

Avant le nouveau programme de décentralisation au Mali, il existait deux sortes d'institutions politiques au niveau local: les cellules d'un seul parti politique d'un système centralisé, dont les cellules locales de l'Union nationale des Femmes du Mali, et le processus décisionnel villageois, notamment la recherche de consensus sous la direction de chefs de village et d'associations villageoises. Par conséquent, pour tous les habitants des zones rurales, aussi bien les hommes que les femmes, la décentralisation et la politique locale qui s'en suit établissent de nouveaux rôles, de nouvelles sphères et de nouveaux processus.

De fait, les femmes sont engagées dans les actions politiques sans le savoir. Aussi, aux fins du présent cadre conceptuel, nous commencerons par une définition de la politique qui recoupe le processus décisionnel au niveau local. D'une part, la définition reconnaît que la prise de décisions dans les zones rurales du Mali a été confinée jusqu'à présent au domaine des hommes. Par ailleurs, elle reconnaît qu'il existe des mécanismes informels par le biais desquels les femmes sont en mesure d'influencer la prise de décisions—bien que ces processus restent souvent informels et surtout invisibles. Afin d'identifier la base initiale pour les femmes au niveau local et de prendre pour fondement les possibilités du comportement existant, nous définissons "participation politique" de sorte à inclure des processus qui ne se déroulent pas dans la sphère publique. Nous proposons donc que les femmes s'engagent dans un comportement politique sans le réaliser.

Il convient de prendre une approche progressive dans le cadre des initiatives en vue d'accroître la participation politique des femmes—examiner où les femmes se situent actuellement et où il existe des occasions pour elles de pénétrer la scène publique et politique officielle. Il est utile d'envisager toute une série de contextes dans lesquels les femmes pourraient jouer un certain rôle au niveau du processus décisionnel pour reconnaître comment celles-ci peuvent déjà participer à cette prise de décisions et pour évaluer les occasions de renforcer leur influence.

Comment les femmes influencent-elles la prise de décisions?

- Rôle consultatif individuel et privé, par exemple, au sein du couple
- Rôle consultatif organisé et privé, par exemple, les groupements de femmes
- Participation publique à la prise de décisions consensuelle et locale, par exemple, les griottes comme émissaires
- Leadership public au niveau de la prise de décisions consensuelle, au niveau local—par exemple, les femmes prennent la parole lors de réunions sur les nouveaux plans de développement communal
- Participation publique à la politique formelle, par exemple, partis politiques, pression et campagne
- Leadership public dans politique formelle, à la tête d'un poste élu

Les femmes influencent de certaines manières privées la prise de décisions. Il peut s'agir de la femme prise individuellement, quand son mari lui demande son avis. Deux cas de figure sont souvent avancés à ce propos. Dans le premier, les hommes se réunissent pour discuter de telles questions d'ordre villageois. Mais au moment d'arriver à la prise de décisions, ils se disent qu'il vaut mieux attendre, que la "nuit porte conseil" et ils remettent la décision finale au lendemain. Souvent, cela signifie que les hommes rentrent chez eux et consultent leur épouse. Soit les hommes reviennent ayant discuté de la question avec leur épouse soit, dans un processus plus politique encore, les femmes se rassemblent le lendemain en petits groupes ou dans leurs groupements de femmes, pour discuter de la question et s'adresser à leur époux avec une voix unifiée. Il ne s'agit peut-être pas de politique au sens formel du terme, mais c'est bien une manière indirecte de participer à la prise de décisions par le biais de la consultation.

Le second exemple est quelque peu plus formel et légèrement plus visible. Dans ce cas, le groupement de femmes se rencontre pour discuter de la question. Ensuite, les membres envoient une représentante acceptée chargée de présenter leurs points de vue lors d'une réunion masculine. La représentante des femmes est choisie en fonction de critères spécifiques et bien reconnus, tels qu'une griotte, une femme d'une caste plus élevée, la sœur d'un chef ou une épouse préférée, ou encore une femme plus âgée qui a dépassé ses années fécondes. Par exemple, à Goundam, il existe une femme plus âgée qui a beaucoup d'expérience et qui est très respectée. Elle fait partie d'une association nationale de femmes maliennes. Souvent, elle est invitée par les hommes pour représenter les intérêts des femmes, par exemple, quand le Gouverneur du cercle l'a invitée à assister à une présentation d'Africare. Aussi, si les femmes ne sont pas forcément représentées directement et de manière visible dans l'association villageoise ou l'association des parents d'élèves et si elles ne votent pas toujours, il s'agit pourtant d'une manière légèrement plus formelle d'intégrer leurs besoins et points de vue à la prise de décisions.

Une matrice est une manière utile de voir ces possibilités et leur relation à la politique formelle:

	Privé	Public/visible
Formelle	Groupements de femmes qui débattent et formulent des positions	Se présentant aux élections et à la tête de positions élues, membres actives de partis politiques, assument des positions sur nomination
Informelle (ménage ou société civique)	Femmes qui conseillent les maris	Les femmes envoient une griotte aux réunions de l'association villageoise; ONG de femmes

Tenant compte des circonstances actuelles au Mali, nous proposons donc la définition suivante de la "participation politique des femmes" dans le cadre des efforts déployés par l'USAID pour renforcer le rôle des femmes maliennes au niveau de la décentralisation:

> Femmes jouant un rôle, qu'il soit formel ou informel, pour influencer les décisions concernant les politiques, priorités et ressources qui affectent leur vie, celle de leur famille et de leur communauté.

Nous ne proposons pas cette définition comme l'objectif final. Nous la donnons davantage pour définir le centre d'attention et les moyens pour arriver à une participation politique officielle. De plus, c'est une manière d'intégrer la participation politique aux objectifs et à la mise en œuvre du développement.

CHAPITRE TROIS
OBSTACLES ET POSSIBILITES LIES A LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

CONTEXTE GENERAL

Le Mali est un pays extrêmement pauvre, avec des taux de natalité très élevés et une population dont les deux tiers ont moins de 25 ans. Dans certaines zones rurales—par exemple, à Goundam—il existe de graves niveaux de malnutrition et de retard de croissance des enfants. L'analphabétisme et les faibles niveaux d'instruction affectent tant les hommes que les femmes. En 1995, le taux d'alphabétisation des femmes n'était que de 9.8%, alors qu'il se situait à 46.7% pour les hommes. Certes, des progrès ont été faits au niveau de l'alphabétisation—passant à 12.1% pour les femmes et à 48.3% pour les hommes en 1998—mais ces niveaux restent encore faibles.

Du point de vue efforts sociétaux et programmatiques axés sur la population rurale, il est très important de reconnaître que 80% des Maliens habitent en zone rurale. L'essentiel de l'activité économique est concentré sur l'élevage, l'agriculture et le commerce. C'est à la recherche de telles possibilités économiques que l'on a assisté à un important flux migratoire vers le Sud, vers les zones irriguées évitées auparavant suite aux maladies hydriques causant la cécité. Dans le Nord, une grande partie de la population est nomade ou participe au commerce.

Pays d'une superficie importante, le Mali regroupe plusieurs cultures traditionnelles différentes, dont chacune détient une cohésion de groupe qui tend à résister au changement et à maintenir les structures traditionnelles. Les principaux groupes sont les Bambaras, Malinkés et Sarakolés parlant le mandingue, qui constituent 50% de la population; les Fulanis, 17%; les "Voltaïques," 12%; les Songhaïs, 6%; et les Touaregs et Maures connexes, 5%. Chaque groupe comporte des structures sociales différentes qui affectent la prise de décisions, le leadership et les rôles de la femme. Si 90% des Maliens sont musulmans, par contre leurs pratiques et interprétations religieuses ne sont pas de nature fondamentaliste.

Certaines questions prioritaires pour les femmes rurales du Mali

- Moyens de transport: se rendre au marché, échanger les biens, accès à la nourriture ; se rendre aux centres de santé et à des réunions, telles que les réunions de consultation sur la décentralisation
- Education pour les enfants, notamment les filles
- Soins de santé pour les enfants et les femmes
- Accès à l'eau
- Activités mobilisatrices de revenus et crédit

Les femmes composent 51.2% de la population malienne. Chez les Maliens plus traditionnels, les filles sont parfois mariées dès l'âge de 12 ans et sans leur consentement, et les femmes sont considérées comme la propriété de leur père ou de leur époux. Les femmes sont les piliers de la famille et de la communauté, car elles sont chargées de la procréation, au même titre que de responsabilités productives considérables. Sur le

plan de la procréation, les taux de natalité au Mali sont de 6.7 enfants par famille et ils sont plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines. En 1995, l'utilisation de la contraception n'était que de 5%. S'agissant des activités de production, les femmes participent à la production agricole, notamment la culture de haricots verts, de mangues, d'avocats et de tomates. Les femmes fabriquent également du savon, écrasent les arachides et s'engagent dans l'artisanat. Certaines vendent du petit bétail ou du poisson. Les microentreprises sont de plus en plus répandues et appréciées.

Le début des années 90 était le témoin d'une explosion sans précédent de 5,730 associations, dont 405 démarrées par les femmes ou à orientation féministe. Toutefois, il n'existe pas au Mali une organisation politique féminine officielle à l'échelle nationale. Auparavant, par le biais des branches féminines du système à parti unique, l'Union nationale des Femmes du Mali (UNFM) exerçait un certain pouvoir et collaborait avec les femmes locales. Les cellules locales de l'UNFM, qui remontaient à l'époque de Mousa Traore, semblent s'être désintégrées. De plus, il n'existe pas de véritable successeur et rien qui ne puisse être caractérisé comme un mouvement politique polyvalent des femmes. Un grand nombre des femmes du Mali qui avaient l'habitude d'être politiquement actives travaillent à présent apolitiquement dans des organisations de la société civique. Peut-être est-ce là une retombée de la culture socialiste—à savoir, que les femmes ne fonctionnaient pas comme entités individuelles au sein de l'UNFM et n'avaient pas l'habitude de défendre leurs propres intérêts et ceux de leurs communautés. Actuellement, vu l'absence d'une structure efficace et les ressources limitées au Mali, les défenseurs des droits de la femme cherchent position et occasions par le biais de structures régionales et internationales. Leur impact est limité concernant les femmes rurales.[1]

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Mali a démarré un processus de décentralisation ambitieuse comprenant huit régions, 49 cercles et 701 communes. La décentralisation est également une stratégie en vue de renforcer et de garantir la viabilité de la fragile démocratie du Mali. La transition à la démocratie s'est faite sur plusieurs étapes: la fin du régime dictatorial de Mousa Traore en 1991, les élections présidentielles de 1992 et les élections locales qui se sont tenues récemment en 1999. Elément positif: des médias dynamiques et polyvalents comprenant non seulement un grand nombre de journaux, mais aussi une prolifération de stations radiophoniques en langue locale. Si d'une part le gouvernement exprime la volonté publique de décentraliser, il existe par contre une solide administration à Bamako qui détient pouvoir et ressources. Et, parallèlement, la cohésion du pays soulève des préoccupations, surtout dans le Nord où il existe moins de violence que dans les années passées, mais où les tensions menacent encore la paix et la stabilité.

[1] Il est toutefois intéressant de noter que le Mali compte sept ministres femmes, participation qu'il convient de noter non seulement du point de vue régional, mais également sur l'ensemble du continent. Certains ont suggéré que la contrainte entravant une participation politique plus grande de la femme au niveau local serait moins une question de politique qu'une fonction des politiciens et de leur culture.

CONTRAINTES ET POSSIBILITES POUR LES FEMMES RURALES AU MALI

L'importance des femmes peut varier selon des facteurs tels que l'emplacement, le niveau économique, la tradition et l'éducation, mais il existe des facteurs qui limitent la participation des femmes à la prise de décisions. S'agissant du manque de temps, de la culture traditionnelle, de l'information insuffisante et des moyens économiques limités. Chacun de ces facteurs est traité ci-après.

TEMPS

Le leitmotiv des discussions des femmes rurales est le suivant: les femmes font partie de la sphère socioéconomique, mais non pas de la sphère politique. Les femmes rurales se heurtent à deux contraintes entravant leur participation à la prise de décisions: (1) elles sont entièrement *chargées*—à savoir qu'elles ont un tel fardeau de travail qu'elles n'ont ni le temps ni l'énergie de songer à des actions politiques; et (2) aussi bien les femmes que les hommes ne comprennent pas forcément les avantages des contributions féminines à la prise de décisions.

Du point de vue temps, la journée d'une femme en zone rurale est bien remplie: aller chercher l'eau et le bois de feu, faire la cuisine, travailler dans les champs, concasser les céréales, laver les habits et s'occuper des enfants. Généralement, son travail commence avant l'aube (dès quatre heures du matin) et continue après le coucher du soleil. Peu de temps dès lors de songer à la politique, de participer aux processus politiques—et elle est bien trop épuisée pour y investir de l'énergie. Point de temps non plus pour les programmes d'alphabétisation, pour les groupes de discussion, pour les activités politiques formelles ou pour la participation aux nouvelles consultations de décentralisation. Aussi, les groupements de femmes sont-ils généralement petits et comportent-ils peu de pouvoir politique.

Culture

La culture traditionnelle est une autre contrainte pouvant varier du point de vue forme et importance parmi les différents groupes au Mali, mais n'en définissant et n'en limitant pas moins les rôles que jouent les femmes au niveau de la prise de décisions.[2] Chez les groupes parlant le mandingue, les femmes ont tendance à ne pas être consultées officiellement, mais dans la culture Dogon, les femmes jouent des rôles consultatifs, même si c'est parfois en privé. Il existe certes des exemples de participation accrue à Ségou, mais c'est partiellement dû à la proximité de Bamako et, partant, aux niveaux d'éducation plus avancés.

La situation est souvent différente dans le Nord. Chez les Touaregs, les femmes ont assumé des rôles décisionnels. Par le passé, elles ont été reines, elles ont commandé des armées

[2] L'information suivante provient de diverses conversations, mais il ne s'agit en aucune manière d'une étude exacte ou attentive. Elle est présentée pour souligner le caractère variable. Toute correction d'une conception erronée serait grandement appréciée.

pendant la guerre et elles occupent un rang important au foyer (de fait, c'est la femme qui possède la tente familiale). Du point de vue rôle public et politique, les femmes souvent ne peuvent pas sortir et elles doivent se couvrir, et cela veut dire que ce sont les hommes qui doivent aller travailler et subvenir à leurs besoins. Les femmes sortent rarement avec leur époux. Et pourtant, à Tombouctou, les femmes et leurs opinions sont généralement demandées et respectées.

A Kidal, les femmes ont le droit de participer à la prise de décisions et d'assumer des positions publiques. Les circonstances sont légèrement différentes à Gao, où les Songhaïs sont similaires aux Touaregs. Et à Goundam, les Tomasheks, comme les Peuls et les Maures, sont une société matriarcale où les femmes sont investies d'un pouvoir considérable. Il existe des divisions bien marquées entre les hommes et les femmes chez les Tomasheks, notamment des restrictions concernant le contact visuel et la communication directe, mais l'on trouve également des associations actives pour les femmes de tous les âges.

Toutefois, au-delà de la culture traditionnelle et de la religion, il existe actuellement des pressions réactionnaires externes menaçant la participation des femmes à Kidal. En effet, la tradition touareg et les espoirs des femmes et des filles sont en train d'être anéantis par les pressions des fondamentalistes pakistanais et des rivalités tribales avec la pression que cela entraîne de la direction de l'ADEMA et des plus hauts niveaux du Gouvernement malien demandant qu'une femme maire dûment élue renonce à son poste.

Et n'oublions pas les différences de classe. A Tombouctou, il existe des femmes belas qui sont des esclaves de la famille, faisant le travail. Autre situation courante: les villages envoient des jeunes filles à Bamako pour être des domestiques pendant deux ou trois ans. Alors qu'elles se trouvent à la ville, ses jeunes filles écoutent la radio et apprennent bien des choses. Ensuite, quand elles reviennent à leur village pour se marier, elles sont armées de nouvelles connaissances.

Autre contrainte liée tant à la tradition qu'à la culture politique moderne: la politique relève d'un domaine corrompu, pas toujours très propre, et les femmes ne devraient pas s'y salir les mains. Les Maliens suggèrent qu'il existe une "allergie" générale à la politique ces jours-ci et que la politique est devenue quelque chose de dégradant. Aussi, les perceptions actuelles entourant la politique renforcent la vue selon laquelle les femmes ne devraient pas être compromises par la politique et que seules les vulgaires participent à cette sphère.

Information

Leur manque d'information est une contrainte importante du point de vue de l'intérêt des femmes et de leur capacité à prendre des décisions. Les contraintes au niveau de l'information sont classées dans deux catégories: canaux limités de communication et contenu limité. Concernant les sources d'information, l'analphabétisme est un obstacle car il empêche de tirer l'information des journaux, des revues et d'autre matériel imprimé. La pauvreté est un autre obstacle—limitant l'accès à la télévision et aux radios. Le dernier, tel que susmentionné, est un obstacle du point de vue temps. Aussi, avons-nous entendu les

femmes dire qu'elles n'étaient pas du tout au courant de la décentralisation, qu'elles ne savaient pas ce que faisaient les municipalités et qu'elles n'avaient pas voté.

Un des aspects liés aux canaux d'information pour les femmes concerne la dépendance face à la radio et la possibilité que les émissions radiophoniques ne suffisent pas pour informer les femmes rurales. Il existe un certain nombre d'incertitudes d'importance critique: Les femmes écoutent-elles? Ont-elles des radios? Contrôlent-elles l'utilisation des radios, rivalisant ainsi avec les intérêts de leur mari ou de leurs fils? Ont-elles le temps d'écouter ou sont-elles tellement occupées par d'autres activités qu'elles ne peuvent guère y accorder d'attention ? Sont-elles intéressées à écouter?[3] Même si, tel que suggéré par certains, les femmes utilisent davantage les radios, ce média comporte deux points faibles: (1) l'information n'est pas permanente—à savoir que les femmes ne peuvent pas y revenir pour consulter à nouveau, et (2) vu que la radio est unidirectionnelle, elle ne permet pas de discussion ni de débat chez les femmes.[4]

Parallèlement, le contenu qui pourrait motiver et informer la prise de décisions est bien maigre. L'information est une arme puissante. Les femmes ne peuvent pas accéder à des positions de connaissance si elles manquent d'information. De même, elles ne peuvent pas se visualiser comme participant à la prise de décisions si elles ne connaissent pas des cas où des femmes ont été élues ou ont participé à des consultations communales.

Pouvoir économique

Le manque de moyens économiques est un autre facteur qui limite le respect et la légitimité de la prise de décisions des femmes. "Pour avoir voix au chapitre, l'occasion de participer aux décisions, il faut pouvoir mettre quelque chose sur la table."[5] Les activités économiques des femmes et les ressources ainsi mobilisées pourraient renforcer de plusieurs manières la position des femmes. Premièrement, les ressources économiques pourraient libérer le temps nécessaire pour la discussion et la participation à la prise de décisions au niveau local. Deuxièmement, elles habilitent les femmes, leur donnant le sentiment qu'elles sont en mesure d'accomplir quelque chose. Troisièmement, elles valorisent le statut des femmes au sein de leur communauté, tant auprès des hommes qu'auprès des jeunes. Et finalement, le fait de ne pas avoir d'intérêts économiques écarte toute une gamme d'intérêts qui pousseraient les femmes à fixer certaines priorités, soutenir un investissement local particulier et

[3] Le projet Change de l'UNICEF comprenait une étude à Mopti sur les communications et constatait que les femmes n'écoutaient pas la radio. De plus, Madame Simaga, à l'Institut des Sciences humaines, a fait une recherche sur l'utilisation des radios chez les femmes à Sikasso. Elle constate que, sur les 30 femmes du village, seule une ou deux avaient écouté le programme et un grand nombre de ménages n'avaient pas de radio. S'ils possédaient des radios, celles-ci étaient aux mains des hommes et des garçons et, généralement, les femmes n'avaient pas le temps d'écouter car tant d'autres tâches les attendaient—concasser les céréales pour le repas, tamiser, couper, faire la sauce, s'occuper du bébé et attendre que l'eau boue—autant de tâches qu'il faut faire en même temps.

[4] Un des facteurs favorisant une utilisation accrue des radios chez les femmes: depuis 1992, plus de 100 stations radiophoniques communautaires ont été créées offrant plus de programmes dans leur langue locale et sur des sujets qui les intéressent. Il est également intéressant de noter qu'une organisation a cherché à distribuer des magnétophones aux groupements de femmes, mais n'a pas obtenu le financement nécessaire.

[5] Commentaire de femmes non identifiées lors des discussions de groupe.

s'intéresser aux politiques nationales. Une fois qu'elles ont un intérêt économique, les femmes peuvent comprendre l'importance des routes et de l'infrastructure de communication, les obstacles entravant l'accès au crédit, la nécessité de disposer de mécanismes contractuels et les problèmes de l'imposition. Elles seront mieux positionnées pour comprendre le rôle que le gouvernement—local et national—assume ou devrait assumer et elles ressentiront la nécessité de participer à la définition des priorités et à l'octroi de ressources.

POSSIBILITES POUR LE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES FEMMES A LA PRISE DE DECISIONS AU NIVEAU LOCAL

Les principales occasions ou ressources permettant d'accroître la participation des femmes à la prise de décisions au niveau local sont les suivantes: les groupements de femmes et le capital social, la diffusion de l'information et les efforts en vue d'apprendre aux femmes à participer aux nouvelles structures des collectivités locales.

Groupements de femmes et capital social

Le fait que les groupements de femmes sont nombreux et d'importance fondamentale pour les structures sociales et le capital social des communautés rurales est un facteur essentiel et encourageant concernant la participation politique des femmes dans les zones rurales du Mali. Un peu partout, l'on trouve des groupements de femmes. Certains se concentrent sur les célébrations d'événements, telles que le mariage. D'autres concernent des activités économiques, telles que la participation au jardinage, la production de savon et l'artisanat. Mais à l'instar des structures d'information et de prise de décisions, certains de ces groupes ne sont pas visibles—surtout si on les compare aux associations villageoises des hommes. Leur propre centre d'alphabétisation représente un autre endroit où les femmes peuvent se réunir et échanger des informations.[6] Néanmoins, il est rare que ces groupements de femmes participent à la politique ou encouragent les intérêts féminins. Au-delà de la base même des villages, il existe, dans des centres régionaux comme Ségou, Sikasso et Mopti, certaines associations de femmes qui sont plus sophistiquées et dont les responsables sont politiquement actives dans un sens officiel.

Les diverses manières dont les femmes travaillent ensemble, s'entraident et acquièrent du pouvoir par le biais des réseaux et des groupes constitue une autre ressource possible pour renforcer la participation des femmes à la prise de décisions. Parfois, cela concerne les activités économiques. Dans d'autres cas, il s'agit d'un soutien spécifique à telle génération ou intergénérations. Parfois, les femmes sont en mesure de participer à leur formation parce que leur belle-sœur ou une autre épouse des familles polygames s'occupe de leurs tâches en leur absence.

[6] Il existerait 1,800 centres dans un rayon de 100 kilomètres de Bamako.

Mécanismes pour recevoir de l'information

Les canaux traditionnels d'information pour les femmes sont notamment les événements de célébration, le bouche à oreille, la femme du chef, les crieurs de la ville, le théâtre de sensibilisation et les institutions telles que les organisations non gouvernementales. Ces canaux devraient être reconnus et utilisés comme mécanismes existants, connus et efficaces si l'on veut apporter une information politique, pertinente et moderne par le biais de ces médias. En outre, la prolifération des stations radiophoniques locales, si les femmes sont à l'écoute, offre une autre possibilité de diffuser une plus grande information pertinente pour les femmes.

Initiatives existantes et expérience en constante évolution

Quatre projets témoignent des efforts déployés pour démarrer ou renforcer la participation des femmes à la prise de décisions au niveau local par le biais du processus de décentralisation et de consultation:

1. **Charte de Partenariat pour la Promotion des Femmes rurales.** En 1999, le Ministère de la Décentralisation et de la Réforme institutionnelle parrainait un groupe de travail pour formuler une charte pour l'inclusion des femmes.[7] Les participants étaient des maires de communes, des représentants de quatre ministères, des représentants ruraux, des ONG et des organisations féminines.[8] Le Ministère de la Décentralisation demande que soient élaborés des plans communaux mais sait que les femmes seront laissées de côté si l'on ne met pas en place une intervention à cet effet. Ce processus a été démarré pour vérifier que les besoins et les voix des femmes figurent dans le nouveau processus communal. La Charte qui en résulte stipule que chaque plan doit comprendre une participation minimale de 25% de femmes—à l'identification des activités, à l'établissement du budget et aux éventuelles dépenses—ainsi que la distribution de diverses tâches aux femmes.[9]

   Le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (Ministère des Femmes) a été désigné pour être le chef de file de la mise en œuvre et de l'évaluation de la Charte. Une étape importante consistait à se rendre dans les divers villages pour informer systématiquement les habitants à propos de la décentralisation et de la Charte. En effet, l'on espère qu'une fois que les hommes et les femmes comprendront le

[7] En guise de préparation, le Ministère de la Décentralisation a commencé par une étude de faisabilité en 1998-1999.

[8] Voir Annexe D pour une liste des participants et l'identification des divers intervenants, ainsi que leurs rôles au niveau de la formulation de la Charte.

[9] Voir "La promotion des femmes rurales dans les collectivités territoriales," Madame Oumou Bagayoko et Monsieur Adama Sissouma, décembre 1998 et "Atelier: définition d'une Charte de Partenariat pour la Promotion des Femmes rurales," février 1999, Winrock, AWLAE/CAATR. Egalement, la "Charte de Partenariat pour la Promotion des Femmes rurales," qui comprend une introduction, la Charte, les mesures d'accompagnement, les intervenants et leurs rôles, ainsi que les mesures de suivi et d'évaluation. Le Ministère indique qu'il a fait parvenir le programme aux bailleurs de fonds et aux autres ministères dans l'espoir d'un soutien, mais n'a pas obtenu de réponse.

processus de décentralisation et connaîtront le contenu de la Charte, il sera facile de mobiliser les femmes. En outre, plutôt que d'essayer de changer la manière dont les villages prennent les décisions, le Ministère souhaitait examiner les diverses manières dont les femmes participent déjà et utiliser cette connaissance. A cette fin, il a effectué une analyse institutionnelle des villages se concentrant sur les manières dont les femmes reçoivent l'information et influencent les décisions et a défini les diverses manières dont les femmes participent au processus décisionnel.

Le Ministère de la Femme a démarré un projet en mai 2000 confiant l'exécution à Winrock. Il s'agit de l'implication des femmes dans le processus de la décentralisation: concrétisation de la charte de partenariat pour les femmes rurales dans les communes rurales de Diago et de Dialakoroba, projet pilote de la formulation participative des plans de développement communal. La première étape de l'élaboration du plan d'action consiste à apporter une formation aux principaux groupes de femmes: femmes, autorités locales et ONG. Ensuite, sachant que la pratique doit soutenir la formation, la formation en matière de décentralisation et de planification sera suivie par un exercice de formulation de priorités pour leurs communes. Les maires, les représentants des conseils municipaux, les groupements de femmes et les ONG se réuniront pour élaborer ensemble leurs plans de développement local.

2. **Consultations communautaires,** facilitées par l'INAGEF. Dans ce cas, deux journées de réunions participatives ont été facilitées pour aider quatre communes à évaluer leurs besoins et déterminer leurs principales contraintes. Chaque commune a fait une liste de ses contraintes sur une grande fiche. Mais, sur les 35 femmes et hommes invités, seules quatre femmes étaient présentes et elles n'étaient pas très actives. Dans ce cas précis, les besoins des femmes risquent de ne pas être efficacement articulés et définis selon les priorités. Les étapes suivantes concernent la planification et les campagnes de plaidoyer, ainsi que la mise sur pied de petits groupes accompagnés d'activités de diffusion d'information. Là aussi, le plus difficile, c'est d'inclure un nombre suffisant de femmes disposant de la formation et des compétences pour représenter efficacement les intérêts des femmes.

3. **Formation des femmes leaders en gestion de projet.** Il s'agit d'une initiative réalisée par la COFEM avec un financement de la CECI concernant le rôle des femmes dans le système municipal. Au total, 18 sites participeront à la formation, avec trois séances de formation pour 100 participants. Trois sites serviront de sites pilotes pour effectuer un suivi attentif. Le but, c'est que les participants formulent et gèrent certains microprojets. Une fois qu'ils auront reçu la formation nécessaire et qu'ils auront développé les idées, le village devra trouver les ressources et mettre en œuvre les projets. Après six mois, une évaluation sera faite. De fait, le 2 novembre 2000, une formation de quatre jours a été donnée à 30 personnes (de six communautés et deux sites urbains), dont 24 femmes et six représentants officiels élus. Le maire, l'adjoint au maire, le délégué du gouvernement et le délégué communal ont assisté à la cérémonie d'ouverture, signe du soutien des hommes et des représentants officiels élus. Toutefois, des problèmes se sont présentés au niveau de la mise en œuvre, notamment en ce qui concerne l'inclusion des femmes qui ne parlaient pas le français et qui ne savaient pas lire.

4. **Association sikassoise pour l'Encadrement de l'Enfant et de la Mère (ASEEM).** L'organisation a été fondée en 1996 et son travail concerne trois groupes: (1) les femmes et les enfants; (2) les jeunes et les adolescents; et (3) les camionneurs et la lutte contre le VIH/SIDA. L'ASEEM se concentre essentiellement sur les soins de santé pour les femmes et les enfants et sur l'amélioration de la communication entre les femmes et entre celles-ci et leur époux. Elle a aidé à créer des groupements de femmes, mettant en place des comités dans les diverses villes. Les réponses des trois différents groupes témoignent bien de la réussite du projet. Premièrement, des réactions surprenantes ont été notées de la part de femmes alors qu'elles commençaient à réaliser l'ampleur de tout ce qu'elles-mêmes—ainsi que leur mère—ne savaient pas. Deuxièmement, les hommes non seulement ont commencé à soutenir l'initiative, mais ils ont également commencé à emmener leur femme au centre. Enfin, et c'est particulièrement important concernant les plans municipaux, de nouveaux partenariats ont ainsi été forgés avec les services sanitaires du cercle et le maire a proposé une réunion. Aussi, l'ASEEM a-t-elle montré comment un projet de santé peut devenir la base de l'habilitation et de l'information des femmes, de la sensibilisation des hommes et de la collaboration des autorités locales pour avoir accès aux ressources. Elle a démontré comment l'information mène à la communication, suivie de la capacité d'identifier des questions aux problèmes communs et de demander des ressources de la collectivité locale.

Récapitulatif des possibilités

- Groupements de femmes et capital social au niveau local, dont les groupes économiques, tels que les groupes d'épargne et de crédit et les activités mobilisatrices de revenus;
- Initiatives actuelles et expérience d'autres bailleurs de fonds, d'organisations internationales et d'associations de femmes—par exemple, les activités de sensibilisation, les divers types de formation et les initiatives concernant les concertations pour la formulation participative des plans d'action locaux;
- Réussites exemplaires venant de groupes et initiatives récentes; et
- Mécanismes traditionnels pour diffuser l'information aux femmes rurales (par exemple, foires, théâtre, événements familiaux, griots, stations radiophoniques et programmes d'alphabétisation).

CHAPITRE QUATRE
UN SCHEMA POUR LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES AU NIVEAU DU VILLAGE

Cette analyse se fonde sur la question suivante, Que faut-il pour motiver et mobiliser politiquement les femmes rurales au Mali? Le schéma repose sur deux faits. Premièrement, la suppression d'une contrainte entravant la participation des femmes à la prise de décisions ne suffira pas s'il existe également d'autres obstacles. Aussi, avons-nous cherché à identifier l'ensemble de barrières entravant la participation politique des femmes. Deuxièmement, la suppression de tous les obstacles n'entraîne pas forcément motivation et mobilisation—il faut un catalyseur, une cause ou un problème qui déclenche l'action. C'est la raison pour laquelle nos recommandations sont axées sur la collaboration avec des femmes, des groupes et des activités dans d'autres secteurs, tels que ceux se rapportant aux soins de santé et à l'éducation.

PIVOTS: SENSIBILISATION ET TEMPS

Deux pivots étayent la participation des femmes à la prise de décisions dans les zones rurales, dont la participation aux concertations locales pour la décentralisation: (1) sensibilisation pour les hommes et pour les femmes; et (2) dégager le temps nécessaire pour que les femmes puissent participer à la discussion et à l'activité politiques. Avant que les femmes ne puissent assumer des rôles plus visibles et plus efficaces, les hommes dans leurs communautés doivent accepter cette participation—et de fait, la voir comme un élément positif. Parallèlement, les femmes doivent être en mesure de reconnaître les rôles politiques qu'elles assument déjà et s'intéresser à assumer ces rôles de manière plus régulière ou plus publique.

En outre, surchargées par les journées de travail de 15 à 18 heures, la plupart des femmes en zone rurale n'ont ni le temps, ni l'énergie de faire autre chose. Par conséquent, divers mécanismes économisant sur la main-d'œuvre, l'infrastructure de base et les occasions de mobilisation des revenus sont essentiels.

INFORMATION: CONNAISSANCE ET INSPIRATION

Les femmes connaissent probablement leurs besoins et ceux de leur famille et savent quelles sont les priorités. Mais la contribution des femmes à la prise de décisions exige également une connaissance des ressources susceptibles d'améliorer leurs conditions. Mais, actuellement, les canaux standard de diffusion de l'information n'arrivent pas jusqu'aux femmes. Aussi, faut-il élargir ou diversifier les canaux d'information de sorte à ce que les femmes reçoivent l'information importante pour leur bien-être social et économique. De plus, les femmes devront connaître leurs propres possibilités et des réussites qu'elles peuvent copier. Par conséquent, elles ont besoin d'information concernant les femmes élues, la

participation des femmes aux consultations de décentralisation et d'autres sortes de modèles.[10]

MECANISMES: GROUPES ET LIENS

Mais même avec de l'intérêt, du temps et armées d'information, les femmes ne pourront pas influencer la prise de décisions si elles ne travaillent pas de manière unifiée et en collaboration. Les groupements de femmes sont des ressources d'importance capitale. Jusqu'à présent, ces groupes se concentrent sur le soutien mutuel et ne s'occupent pas d'activités politiques. Et pourtant, par le biais de ces groupes, les femmes ont déjà l'habitude de partager l'information et de discuter. Par le biais de ces groupes, elles ont déjà l'habitude de travailler ensemble pour résoudre les problèmes et faire face à l'adversité. Toutefois, il ne semble pas exister un grand nombre de liens entre les groupes—par exemple, d'un village à l'autre. Ces groupes sont une manière de consolider le pouvoir—grâce à un plus grand partage d'information, en mettant en commun les ressources et en constituant des groupes d'intérêt plus vastes.

CAPACITE: FORMATION

Même au vu de l'importance cumulative des facteurs précédents—intérêt, temps, information et structures de groupe—les femmes doivent avoir la capacité d'influencer la prise de décisions. Là aussi, l'information est d'importance critique. De plus, certains types de formation sont nécessaires pour renforcer ces autres éléments. Aussi, la formation devrait-elle varier en fonction du groupe cible, du moment, du but et du contenu. Par exemple, certaines formations aideront les femmes occupant des postes élus au niveau local, mais la formation sera également utile pour celles assumant un certain leadership dans les communautés et pour les femmes qui en sont tout au début de ce processus.

MOTIVATION, MOBILISATION ET ACTION

Sans rien de plus, ni l'information ni la connaissance des droits ne mèneront à elles seules à l'action. Il faut également un sens d'orientation, de capacité et de solidarité. Telle question ou tel problème doit mobiliser les femmes, les encourageant à utiliser l'environnement positif, le temps de libre, l'information, l'organisation de groupes et la formation. Même les femmes qui reconnaissent la possibilité de participer, qui ont le temps et l'information, qui font partie d'un groupe ou qui ont reçu une certaine formation ne deviendront pas forcément politiquement actives.

[10] Tel que l'a observé cette personne travaillant pour CARE/Mali: "Nous pensons que, même avec un plaidoyer modeste, les réussites des femmes au niveau local (commune, cercle ou régional) auront des effets considérables en tant que modèles, encourageant les femmes et autres groupes marginalisés à suivre leur exemple."

Aussi, au-delà des obstacles qui doivent être supprimés et de la capacité qu'il faut renforcer, un catalyseur est nécessaire. Le dernier élément d'importance critique se situe au niveau de la motivation poussant à l'action. Aussi, proposons-nous des activités gigognes nous inspirant de celles réussies—qu'il s'agisse de la santé ou de l'éducation des enfants, de l'accès au crédit, de la sécurité ou du transport—autant de questions importantes pour les femmes dans une communauté particulière. C'est la raison pour laquelle la totalité de ces éléments a été proposée et la raison pour laquelle les liens significatifs avec d'autres programmes sectoriels de la Mission seront importants, notamment l'éducation des filles, les programmes d'alphabétisation, l'accès au crédit, l'eau potable, les questions de ressources naturelles, les besoins en transport et la lutte contre le VIH/SIDA.

Tableau 1: Huit Éléments pour Renforcer la Participation Politique des Femmes au Niveau Local

Les éléments	Exemples de ressources	Renforcer d'autres étapes
Sensibilisation	Sensibilisation des hommes; faire savoir aux femmes qu'elles influencent les décisions et qu'elles ont un rôle à assumer au niveau des consultations de la décentralisation.	Le soutien des hommes permet aux femmes d'obtenir une assistance de l'extérieur, de sentir qu'elles sont dans le droit et reconnues et de travailler en collaboration plutôt qu'en confrontation.
Temps	Technologies qui permettent d'économiser sur le temps, par exemple, les moulins, les pompes à eau et les chariots pour le transport.	Les femmes qui se réunissent autour des moulins ou des pompes sont également des canaux de partage de l'information.
Canaux d'information, dont l'alphabétisation	Radio, théâtre, foires et marchés, griots, cassettes, information lors d'événements familiaux, autour des moulins, dans les centres de santé; certaines informations de la télévision. Egalement, programmes d'alphabétisation pour adultes.	Plus de canaux d'information signifient plus de manières de communiquer l'information importante et d'avoir plus confiance dans les possibilités.
Information de fond pertinente pour les femmes	Concernant la santé, l'accès au crédit, les prix, d'autres initiatives féminines, peut-être code familial.	L'information renforce le souhait de disposer d'un plus grand nombre de canaux d'information et de modèles.
Espoir, croyance, sentiment de possibilité en un mot, habilitation	Modèles, habilitation/ autonomie liée aux activités économiques, expérience de petites réussites ou améliorations.	Au fur et à mesure, cela augmente le souhait d'avoir plus d'information et de formation et, partant, renforce les capacités.
Groupes, solidarité	Les groupements de femmes, tant les groupes de solidarité que les groupements économiques, tels que les groupes d'épargne et de crédit.	Ces groupes peuvent être des canaux d'information, des forums de discussion, des sources de confiance et des lieux de formation.
Compétences et formation	▪ Contextuel: connaissance de la politique et de la décentralisation ▪ Exemples de réussite qui montre ce que les femmes peuvent faire et accomplir ▪ Compétences techniques, telles que le plaidoyer et comment réaliser des diagnostics villageois pour inclure l'information sur les femmes.	Les séances de formation sont également des canaux d'information apportant une information de fond, renforçant le sentiment d'espoir et réunissant les gens.
Motivation, mobilisation et action	Tel problème, cause ou besoin dont s'occupent déjà les femmes et qui leur tient à cœur, mais pour lesquels elles manquent de ressources.	Une cause est un thème autour duquel on peut se rallier, pour lequel on souhaite information et renforcement de capacité et une raison de trouver le temps.

CHAPITRE CINQ
RECOMMANDATIONS PROGRAMMATIQUES

Nos suggestions entrent dans deux sections: (1) recommandations programmatiques, dont les activités uniquement D&G, intersectorielles et une activité pilote; et (2) les étapes de préparation et les directives générales. En outre, l'Annexe C offre des idées montrant comment les partenaires de l'USAID peuvent soutenir la participation des femmes à la prise de décisions en accordant plus d'attention aux barrières liées à l'iniquité entre les sexes et aux diverses possibilités.

Il est important de commencer par une esquisse du Cadre des Résultats qui montre comment les activités proposées s'enclenchent dans une approche intégrée. Ce cadre utilise les huit éléments du Tableau 1 pour établir un Résultat Intermédiaire: la participation accrue des femmes à la prise de décisions. Il existe cinq Résultats sub-Intermédiaires: sensibilisation, davantage de ressources économiques, plus d'information pour les femmes, formation sur la participation pour la formulation de plans d'action municipaux et groupements de femmes. A partir de ce schéma, il devient possible de voir comment diverses activités—tant D&G que des autres secteurs—prépareront et encourageront les femmes à participer à la prise de décisions dans le cadre d'un système politique décentralisé.

Figure 1: Projet de Cadre des Résultats pour le RI—Participation Accrue des Femmes à la Prise de Décisions au Niveau Local*

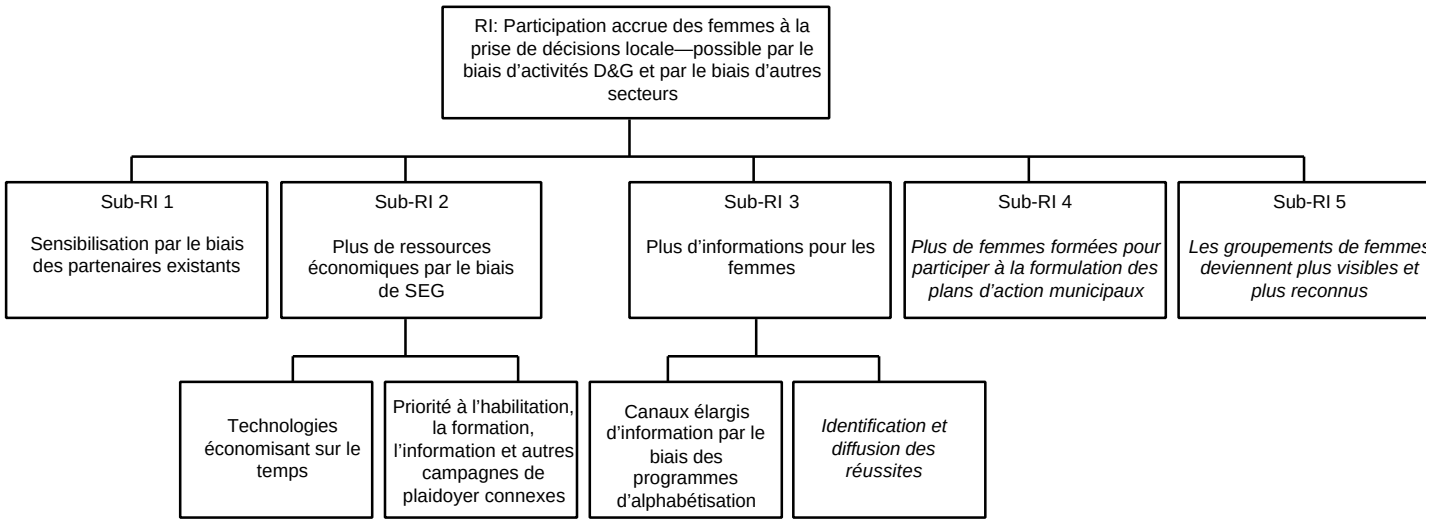

* Celles pour lesquelles l'équipe D&G serait directement responsable sont distinguées en italiques.

RECOMMANDATIONS CIBLEES SUR LES ACTIVITES

Activités de démocratie et de gouvernance

Tel que le montre la Figure 1, un grand nombre des ressources proviendront d'activités autres que D&G. Les ressources D&G peuvent donc se concentrer sur deux domaines: formation et renforcement des capacités (sub-RI 4) et renforcement de la visibilité des groupements de femmes (sub-RI 3 et 5). La formation peut se concentrer sur différents sous-groupes. Le contenu de la formation pourra inclure, le cas échéant, une discussion sur la signification de la participation et de la politique, des exemples de réussites féminines au Mali, l'identification de ce que les femmes peuvent faire et accomplir dans le contexte politico-économique actuel et les compétences générales, telles que le plaidoyer et les campagnes de pression.

- **Renforcer les capacités pour les femmes élues dans les communes.** Les femmes élues possèdent déjà intérêt et opportunité. Toutefois, elles manquent souvent de compétences pour être efficaces, tant sur le plan individuel que comme représentantes de femmes en tant que groupe de pression. Leur réussite sera importante pour montrer aux hommes la valeur de la participation des femmes, assurer l'attention nécessaire pour les besoins des femmes et inspirer un plus grand nombre de femmes à participer à la politique officielle. Ces femmes présentent une occasion de montrer celles occupant des positions officielles dans la meilleure lumière, en tant que modèles pour d'autres femmes—faisant un travail inimaginable à leurs yeux (plutôt que de se comparer avec des femmes leaders à Bamako). La formation devrait porter sur les compétences de communication, la reconnaissance de la négociation et de la mise en place de groupes de pression, et l'information sur les initiatives réussies au Mali qu'elles peuvent proposer dans leur région. Il faudrait également chercher à rapprocher ces femmes de leur base—en leur parlant de la mise en place de divers groupes d'intérêt, ainsi que du partage d'information avec des femmes et des hommes dans leur commune. De plus, connecter ces femmes entre elles, en tant que groupe de soutien et réseau, peut avoir des avantages plus vastes. Par conséquent, il serait utile de les fusionner en cercle ou en plusieurs communes voisines (jusqu'à disposer d'un groupe de 12-15).

- **Former un groupe de formateurs travaillant avec des organisations volontaires privées et des partenaires de l'USAID en vue d'améliorer la participation et l'habilitation des femmes.** Un tel atelier de formation aurait deux composantes. La première se concentrerait sur les approches de recherche d'équité entre les sexes et de soutien aux femmes, dont les diagnostics de terrain qui collectent des informations sur les groupements de femmes et les techniques visant à garantir la participation de femmes dans des groupes mixtes. L'autre composante aiderait les partenaires à concevoir des dimensions politiques au travail social, économique et sanitaire. Il faut donc sensibiliser davantage à la manière dont on peut mieux répondre aux besoins de la population en ayant un meilleur accès aux ressources du gouvernement.

- **Créer un Corps de Volontaires au Mali travaillant avec les communautés pour faire des évaluations diagnostiques de besoins qui comprennent des groupes et activités de femmes.** Il s'agit-là d'un programme de formation à plus long terme qui permettrait d'atteindre l'objectif consistant à rendre l'invisible visible (sub-RI 5 concernant le caractère plus visible des groupements de femmes), le recueil d'information qui manque souvent et, par conséquent, l'habilitation des partenaires féminines dans les communautés. L'outil diagnostique doit inclure une information concernant les besoins des femmes, les ressources et les contributions; l'environnement culturel; et le niveau de sensibilisation politique et d'exposition à l'information de l'extérieur.[11]

- **Soutenir des campagnes d'information concernant le programme de décentralisation et formulation de plans participatifs de développement communal avec des hommes et des femmes.** Expliquer que ces plans comporteront des décisions qui influencent la vie tant des hommes que des femmes. Cet élément se rapporte à la responsabilité D&G rendant d'une part les groupements de femmes plus visibles (sub-RI 5) et d'autre part, apportant plus d'information aux femmes (sub-RI 3) par le biais de l'identification et de la diffusion des réussites. Celles-ci seront contées par les médias qui arrivent jusqu'aux femmes—allant du théâtre à la radio locale ou peut-être même des tours style campagnes. A cette fin, des femmes seront retenues qui ont déjà participé aux concertations, qui peuvent combiner l'information et leur expérience personnelle ou servir d'agents de vulgarisation sensibilisant davantage à la question dans d'autres communes. Cet élément entre dans les intérêts tant du Ministère de la Décentralisation et de la Réforme institutionnelle que du Ministère des Femmes.

- **Améliorer la capacité de développement rural des femmes instruites.** Certaines femmes ont déjà éducation, ressources, ainsi que compétences et information (par exemple, les leaders des associations de femmes et les réseaux de femmes tels que la COFEM) et souhaitent travailler davantage avec les femmes à la base. Par la suite, leur engagement permettra d'élargir les réseaux et de forger des liens plus verticaux. Mais souvent, elles ne connaissent pas les bonnes méthodes de formation dans les zones rurales. La formation pour les associations féminines existantes doit commencer par une information sur les questions de développement, les techniques et approches pour travailler avec les femmes qui ne sont pas alphabétisées et instruites et les diverses manières de travailler avec les femmes dont les priorités sont très fondamentales.[12]

---

[11] Cette suggestion est reliée à la priorité qu'accorde l'USAID aux jeunes et utilise une ressource très importante identifiée lors d'une interview avec CARE. Apparemment, CARE a engagé 20 stagiaires qui sont des jeunes bien éduqués, avec du talent et qui sont dans l'incapacité de trouver du travail. En travaillant avec CARE, ils acquièrent une expérience professionnelle, se préparent à leur futur travail plutôt que de ne rien faire sur un marché du travail qui n'offre pas des possibilités suffisantes. Le Corps de Volontaires du Mali adopterait une approche analogue, formant les jeunes tout en renforçant les connaissances publiques et en rendant plus visibles les contributions des femmes.

[12] CECI pourrait soutenir une initiative de ce type après avoir observé une formation où le facilitateur a utilisé et accepté l'emploi du français avec un groupe comprenant quatre ou cinq femmes qui ne parlaient que le bambara.

Activités intersectorielles

Outre les activités D&G, une Participation accrue à la Prise de Décisions au niveau local exigera collaboration et ressources d'autres équipes de l'USAID qui ont des missions conformes à celles de ces équipes. Voici les diverses possibilités:

- **Travailler avec des organisations volontaires privées dans le domaine des soins de santé et de l'éducation pour formuler un nouveau contenu de l'information pour les femmes.** L'idée, c'est de communiquer expériences et réussites de femmes au Mali à d'autres femmes au Mali, notamment les femmes à Kidal entrant dans l'Objectif Spécial de l'USAID pour le Nord. La première étape consiste à réunir des informations sur ces réussites auprès de CLUSA, Save the Children, Care, Winrock et d'autres. L'étape suivante est de diffuser l'information—travaillant pour cela avec des stations radiophoniques et/ou en utilisant les revues/cassettes et/ou les groupes de griots. Cette initiative recoupe plusieurs composantes dont la sensibilisation des hommes et des femmes et l'information de fond pour les femmes. Elle établit un lien partiel avec l'Objectif Spécial sur l'information.

- **Etablir une liaison avec l'Objectif Spécial sur l'information pour faire une recherche participative montrant comment et quand les femmes utilisent la radio comme canal d'information.** L'utilisent-elles? S'il existe des divergences, qu'est-ce qui explique où et quand les femmes écoutent? A quel moment de la journée écoutent-elles? Quelles sortes de programmes suivent-elles? Cette information de base est nécessaire non seulement pour le sub-RI 3 (information accrue pour les femmes), mais également pour une grande partie des programmes D&G (par exemple, les élections et l'information publique) ainsi que pour toutes sortes d'autres programmes, tels que la lutte contre le VIH/SIDA, la santé reproductive, l'éducation des filles et l'alphabétisation des adultes.

- **Travailler avec l'Objectif Spécial pour le Nord pour diriger l'assistance vers les groupements de femmes là où elles ne sont pas susceptibles de participer à des consultations sur la décentralisation dans des groupes mixtes.** Les femmes ont besoin de possibilités de se réunir, d'apprendre à propos des droits de la femme et de formuler des modèles positifs de l'Islam, s'appuyant sur l'exemple de la participation des femmes dans d'autres parties du Mali.

- **Travailler avec des programmes de jeunes pour vérifier que les hommes jeunes sont sensibilisés à la question.** Ces programmes apportent informations et expériences qui se concentrent sur les jeunes, leur montrant la valeur des contributions des femmes dans la prise de décisions des sphères publiques et privées.

Projet pilote proposé

Le huitième élément clé pour la participation politique des femmes, c'est qu'elles doivent être motivées ou mobilisées à agir. Cela signifie qu'il leur faut une question qui leur tient déjà à cœur et qui les pousse à s'organiser et à s'informer. Une telle question se trouve dans

la vaste gamme dont traitent déjà actuellement les partenaires de l'USAID—éducation des filles, soins de santé des enfants, soins de santé des femmes, lutte contre le VIH/SIDA et accès au crédit. Dans les endroits où certaines activités sont déjà réalisées et où les femmes de la communauté partagent un objectif, elles ont souvent le côté “demande” mais manquent souvent du côté “offre”—à savoir, ressources à l’aide desquelles répondre à leurs demandes. Le projet pilote vise à relier les réussites d’autres secteurs à la décentralisation et à la participation des femmes.

La formulation des plans de développement municipaux est un processus visant à identifier les besoins, à fixer des priorités et à utiliser le plan pour accéder aux ressources locales. Si les femmes connaissent déjà leurs besoins et priorités, elles sont prêtes à être motivées et à faire des contributions efficaces à la formulation et à la mise en œuvre du plan local. L’approche se situerait sur plusieurs étapes:

1. Par le biais des partenaires de l'USAID et d’autres bailleurs de fonds, identifier les communautés où les femmes peuvent s’organiser autour de telle question ou tel problème.

2. Faire un diagnostic approfondi de leur environnement particulier—les alliées et les opposants, les ressources, etc.

3. Vérifier que les dirigeants de la communauté, tels que les chefs, comprennent la valeur de la participation accrue de la femme et l’appuient.

4. Donner aux femmes une formation concernant la décentralisation, la formulation de plans d’action municipaux, les campagnes de pression et de plaidoyer et une certaine connaissance de ce qui constitue l’action politique (leur montrant qu’elles ont déjà un tel comportement et peuvent en faire davantage).

5. Soutenir les discussions des femmes avec les représentants officiels élus au niveau local à propos des ressources et des partenariats éventuels.

ETAPES DE PREPARATION RECOMMANDEES

Avant de réaliser les activités recommandées, nous suggérons des étapes de préparation pour aider à classer par ordre prioritaire, à choisir, à concevoir et à mettre en œuvre:

- Conférer une assise solide à ce document et identifier des priorités, réunir un groupe de discussion focalisée avec des femmes qui travaillent pour le Corps de la Paix au niveau local afin d’obtenir le point de vue concernant ce rapport, l’expérience avec d’autres groupements de femmes et leurs recommandations. Leur demander des suggestions à propos de la conception et de la réalisation des activités.

- Identifier et concevoir des activités de formation sous l’égide D&G, tenir des discussions et dispenser une formation à l’intention des formateurs de l'USAID (par exemple,

CLUSA, sous-traitants de CLUSA, Save, Care, Africare, World Education et Winrock) afin de discuter de ce document conceptuel. Leur demander opinion et soutien pour concevoir une formation des formateurs afin d'améliorer les connaissances et la visibilité de l'influence qu'exercent les femmes sur la prise de décisions au niveau local.

- Mettre en place un appui sur l'ensemble de la Mission pour une approche intégrée à l'équité entre les sexes, réunir des groupes de l'USAID pour discuter d'un projet de Cadre de Résultats—en tant que référence et outil pour identifier les activités à l'appui et comme point de départ pour la nouvelle stratégie de la Mission.

- Identifier des groupements de femmes pour l'activité pilote, réunir les partenaires de l'USAID, autres bailleurs de fonds et le Ministère de la Femme pour identifier les communautés qui formulent un plan de développement local et déterminer où les femmes placent leurs intérêts concernant les soins de santé, l'éducation et les activités économiques.

DIRECTIVES POUR RENFORCER LES CONTRIBUTIONS DES FEMMES AUX PROGRAMMES

Les recommandations de ce document conceptuel concernent essentiellement des activités pour les femmes. Et pourtant, le fait de prêter attention aux questions se rapportant au rôle de la femme dans le cadre d'activités plus générales est une autre manière de renforcer la participation des femmes à la prise de décisions. Les paragraphes ci-après présentent des directives permettant d'améliorer les avantages pour les femmes et de valoriser leurs contributions. L'Annexe C présente des suggestions particulières pour les partenaires de l'USAID.

- **Commencer les activités par un diagnostic de l'environnement culturel.** Lors du choix des communautés ou des groupes avec lesquels l'on travaillera, il est essentiel de faire un diagnostic de l'environnement culturel. Il peut s'agir d'une réunion avec le chef du village ou d'une évaluation des besoins et des ressources, y compris les groupements de femmes et les femmes occupant une position particulière qui peuvent être des canaux d'information ou des intermédiaires.

- **Trouver ceux qui sont inspirés.** Il est important d'identifier les projets qui ont su capter l'intérêt et l'enthousiasme des femmes et de choisir des participants qui sont des activistes ou qui ont fait preuve d'un solide engagement. Pour les femmes, il est important de combiner démocratie et développement, reliant les notions abstraites de démocratie à des réalisations pratiques.

- **Demander l'inclusion des femmes.** Les bailleurs de fonds doivent insister au niveau ministériel et de la mise en œuvre locale que les femmes soient envisagées et incluses. C'est l'une des raisons poussant l'USAID et d'autres bailleurs de fonds à appuyer le processus de décentralisation et l'élaboration de plans municipaux, vérifiant que les femmes sont incluses dès le début.

- **Préparer les femmes à participer aux discussions communautaires des plans.** La préparation devrait être psychologique et technique. Les femmes ont besoin de confiance et de connaissance si l'on veut qu'elles participent véritablement. Parfois, cela demande une formation séparée pour les femmes qui leur permet de prendre confiance en elles-mêmes et d'acquérir le même niveau de compétences et de sécurité que les hommes avec lesquels elles devront par la suite débattre et discuter des priorités et des plans.

- **Choisir attentivement les partenaires.** Les éventuels partenaires devraient être apolitiques et ne pas travailler avec des organisations ou des partis politiques particuliers jugés rattachés à l'ADEMA (par exemple, CAFO ou COFEM). Les ONG internationales et les partenaires de l'USAID doivent réellement connaître et comprendre le contexte rural du Mali et parler les langues locales. Des liens de collaboration doivent être forgés avec le Ministère de la Femme. Winrock, le Corps de la Paix américain et le Corps des Volontaires du Mali sont des partenaires possibles.

- **Reconnaître l'hétérogénéité des femmes.** Il faut savoir que les femmes dans les villes, les élites, souvent ne comprennent pas les femmes rurales et vice-versa. Certaines femmes de Bamako ne sont pas les personnes indiquées pour faire passer des messages et communiquer les compétences aux femmes locales. Dans chaque milieu local pour les femmes, il existe une occasion de placer une femme qui peut leur apprendre et défendre la cause. Il est important de trouver les femmes qui connaissent les femmes rurales ou qui souhaitent travailler à ce niveau et qui sont à l'aise dans ce contexte.

- **Inclure la discussion des concepts tels que "la participation" et "l'action politique."** Encourager la discussion de ces concepts, de pair avec les bénéfices que la participation des femmes peut apporter, tant aux femmes qu'aux hommes. C'est la première étape de la connaissance et de l'acceptation.

- **Saisir les avantages de la diversité et de la participation.** Vérifier que les partenaires de l'exécution comprennent et appliquent la connaissance de la participation démocratique et polyvalente comme outil, non seulement pour la démocratie mais également pour le développement efficace.

CONCLUSIONS

Ce document conceptuel devait répondre à plusieurs objectifs liés entre eux: ébaucher un cadre analytique, identifier certains points d'entrée soutenant la participation des femmes dans le cadre du processus de décentralisation et proposer certaines activités pour mieux comprendre le prochain plan stratégique de l'USAID en 2002. De plus, le document devait aider la Mission à passer d'une approche traitant séparément les questions de la femme aux termes de chaque Objectif Stratégique à une approche intégrée et stratégique. Les huit éléments proposés fournissent à l'équipe D&G un cadre d'analyse, de conception de programme, de sélection d'activités et de collaboration intersectorielle. Valoriser l'influence des femmes sur la prise de décisions au niveau local pourra non seulement améliorer les

chances de réussite de la décentralisation, mais également les résultats des programmes de l'USAID.

BIBLIOGRAPHIE

"Les Associations féminines au Mali: 1. De l'époque coloniale à nos jours, 2. Répertoire thématique," Ouvrage collectif réalisé par les Associations et ONG féminines du Mali, sous l'égide du Comité malien de la Fondation Femmes d'Afrique et Culture—Mémorial de Rufisque (FAC-MR) éd. Jamana, 1999.

Bagayoko, Oumou et Sissouma, Adama, "La Promotion des Femmes rurales dans les Collectivités territoriales," Winrock International/AWLAE, décembre 1998.

Blair, Harry, "Spreading Power to the Periphery: An Assessment of Democratic Local Governance," Center for Development Information and Evaluation, USAID Program and Operations Assessment Report No. 21, septembre 1998.

CCA/ONG, CATF, "Femmes—Pouvoirs politiques et économiques—Rapport final," décembre 1997.

Declaration of the Sixth African Regional Conference on Women, Mid Term Review of the Implementation of the Dakar and Beijing Platforms for Action, 22-26 novembre 1999, Addis Ababa,
www.bellanet…/declaration_of_the_sixth_african_regional_conference_on_women.html

"Document-Synthèse présenté au PRODEJ," par la Coalition nationale du Projet Droits et Citoyenneté des Femmes en Afrique francophone (CECI-DCF), mars 1999.

"EIU Country Report," Mali, The Economist Intelligence Unit, juillet 2000.

"Factors to Consider in Designing Decentralised Governance Policies and Programmes to Achieve Sustainable People-Centred Development," Management Development and Governance Division, United Nations Development Programme, New York, février 1998, http://magnet.undp.org/Docs/dec/DECEN923/

Josserand, H.P. et Bingen, R.J. "La Dimension féminine de l'Activisme politique au Mali—Quelques Observations," février 1996.

Konare, A.B. "Dictionnaire des Femmes (Bamako) célèbres, Mali, des temps mythico-légendaires au 26 Mars 1991," éd. Jamana, Bamako, 1993.

LeBan, Karen, Bynes, F., et Tisch, S., "African Women Gain Leadership Skills to Guide Agricultural Development, Lessons Learned and Best Practices First 10 Years (1989-1999)," African Women Leaders in Agriculture and Environment Program (AWLAE), Winrock International Institute for Agricultural Development, 1999.

Marphatia, Akanksha, "SAGE: Strategies for Advancing Girls' Education," WIDTECH Information Bulletin, à paraître.

Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. "Situation des Femmes au Mali cinq Ans après la Conférence mondiale de Beijing—Rapport national," Beijing + 5, New York, juin 2000; éd. Imprim. Couleur, Bamako, mars 2000.

Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. "Evolution à Mi-parcours du Plan d'Action pour la Promotion des Femmes 1996-2000—Rapport final," Etude réalisée par le Bureau d'Etudes CERCA, Bamako, décembre 1998.

Mission de Décentralisation, "La Commune en questions…," MC 2 .

Mission de Décentralisation, "Lois et Décrets de la Décentralisation," 4e éd., mars 1999, Nvelle impr. bamakoise.

Okani, Rachel-Claire, "Femmes et Politique au Mali," pour NDI, 1999.

Peace Corps, Country and Culture, Mali, www.peacecorps.gov/countries/mali/, including resources.

Peace Corps, Essays, Volunteer Stories: "Water" par Rachel Schneller et "White" par Lynn Marshall, www.peacecorps.gov/essays/africa/

Poulton, Robin-Edward et Youssouf, Ibrahim ag, "A Peace of Timbuktu," UN Institute for Disarmament Research, New York et Genève, 1998 (UNIDIR/98/2).

Primature, Commissariat à la Promotion des Femmes, "Plan d'Action pour la Promotion des Femmes 1996-2000."

"Peacemaking and Sustainable Human Development, Big Pictures or Small Projects: Collaboration between UNDP and Civil Society in Mali," Resource Center: Innovative Practices, Mali Case Study, UNDP, ww.undp.org/csopp/CSO/NewFiles/ipdoccasemali.html

"Rapport d'Analyse des Données de GRA Kolondieba, Mai-Juin 1999," Save the Children/USA, Antenne du Mali, Equipe Facets, 1999. (Etude dans le cadre des Relations de Genre, avec thème: Pourquoi la faible participation qualitative et quantitative des femmes aux Organisations communautaires?

USAID, Country Strategic Plan, 1996-2002.

USAID, "Democratic Decentralization in Mali: A Work in Progress, " Impact Evaluation, CDIE, 1998, number 2.

Wing, Susanna D., "Constitutional Dialogues: Participation and Democracy in the Transition towards Democracy in Mali, 1991-1999," Dissertation de doctorat, Université de Californie, Los Angeles, 2000.

Winrock International AWLAE/Mali, “Définition d’une Charte de Partenariat pour la Promotion des Femmes rurales,” Rapport de l’Atelier du 4-5 février 1999 à Bamako, CRES Badalabougou.

ANNEXE A

LISTE DES CONTACTS

LISTE DES CONTACTS

Au Mali:

Mlle Avril Armstrong, Africare
Association Féminine "Benkady," Togou/Ségou
Association pour le Développement des Communes rurales "Demen–Sira-Coura"
Mme Maïmouna Bado, World Education (Charge du PDC/GC-CNF)
Mme Djeneba Cisse, Coordinatrice nationale pour le Mali, Winrock International
Maïmouna M. Cissoko, Bamako Civil Servant
Mlle Christy Collins, Assistant Country Director, Care International in Mali
Mme Doucouré Kadiatou Coulibaly, National Coordinator, SAGE Project, AED, Mali
Mme Honorine Coulibaly, MDR/Bamako
M. Maïmouna Danioko, Journalist, *L'Observateur*
Maïmouna Dante, Businessperson
Mme Mariame Dembélé, Chef de Division Femmes et Développement, Direction nationale de la Promotion des Femmes, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
Alima Diakite, Businessperson
M. Fanta Medy Diakite, G-Force Coordinator
Mme Mariam Diakite, Lawyer, Bamako
M. Ibrahima Diakite, Supervisor, ASEEM
M. Barnabe Diarra, Project Coordinator, Save the Children/USA
M. Noël Diarra, Chef de la Mission de Décentralisation, Ministères de l'Administration territoriale et des Collectivités locales
M. Abdoulaye Doumbia, INAGEF Formateur
Groupement d'Intérêt Economique/GIE "BEEBA," Missira/Ségou
M. Ibrahim Guire, Formation/Direction nationale des Collectivités, Ministères de l'Administration territoriale et des Collectivités locales
Mme Fatoumata Haïdara, Coordinator, Projet Droits et Citoyenneté des Femmes en Afrique Francophone (DCF), Centre canadien d'Etude et de Coopération internationale
Mme Fatoumata Keïta, Directrice nationale de la Promotion de la Femme, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
M. Modibo Keïta, G-Force Animator
Mme BA Aïssatou Kone, Chef de Cabinet, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
M. Hamidou Mohamed, Chargé des Dossiers du Personnel des Collectivités, Ministères de l'Administration territoriale et des Collectivités locales
Mme Kane Sakou Nana, MIRIA/Kati
M. Bill Noble, Africare
The People of Djono
Population of Dionon and Its Deputy
Mme Dembele Fatoumata Poumbia, Coordinatrice de la Clinique juridique, Association des Juristes maliennes
Honorable Michael Ranneberger, U.S. Ambassador to Mali
M. Curtiss Reed, Jr, CLUSA

Mme Aoua Thiéro Sangare, US-RDA
Mme Fanta Sangare, US-RDA, Présidente COPPO Femmes
Mme Some, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
Mme Sonnonkoun Fanta, Ramaitresse de Dionon-Golle
Mme Alima Konate Sylla, Program Administrator, Gender and NGO Focal Point, UNDP
Mme Aminata Simbara, World Education
Mme Toure Rokia Ba, Secretary-General, COFEM
M. Mountaga C. Tall, Président, Congrès national d'Initiative démocratique
Mme Traore Salimata Tamboura, Coordinator of Decentralization Training, COFEM
Mme Fanta Diakité Traoré, Coordinator, ASEEM, Sikasso
Mme Macalou Tata Traore, Permanent Secretary, COFEM
M. Garth Van't Hul, Technical Advisor for Governance, Care Mali
Mme Nina Intalou Wallet, Adema, Kidal
The Women of Benkady, Togou
The Women of GIE Bee Ba, Missira, Ségou

Aux Etats-Unis:

Jindra Cekan, Food Security Manager, International Services, American Red Cross
Rosa De Jorio, Assistant Professor of Anthropology, Department of Sociology, Anthropology, and Criminal Justice, University of North Florida
Monica Eppinger, Desk Officer for Mali, Guinea, Burkina Faso, and ECOWAS, U.S. Department of State
Della McMillan, Associate Research Scientist, Department of Anthropology. University of Florida
Don Muncy, Africa Bureau, USAID
Catherine Spaur, WIDTECH Project
Susanna Wing, UCLA

Equipe D&G USAID, et tous les autres:

Kojo Busia, Democracy and Governance Team
Rokiatou Dante, Women and Development Officer
Anna Diallo, Team Leader, Democracy and Governance Team
Mohamed Chérif Diarra, IR2, Education Team
Kadidia Dienta, Coordinator of Activities, Democracy and Governance Team
James Hradsky, Director, USAID/Mali
Martine Keita, SPO, Information and Communications
Yacouba Konate, Democracy and Governance Team
Aïda Lo, IR1, Advisor on Public Health
Gaoussou Traore, Economic Growth Team
Sidiki Traore, Democracy and Governance Team

ANNEXE B

DIRECTIVES DE FORMATION POUR UNE PARTICIPATION POLITIQUE ACCRUE DES FEMMES

DIRECTIVES DE FORMATION POUR UNE PARTICIPATION POLITIQUE ACCRUE DES FEMMES

1. La formation dans les groupes mixtes peut être une bonne idée (pour vérifier que les hommes entendent les points de vue de la femme et que les hommes et les femmes prennent l'habitude de parler ensemble et de se respecter mutuellement). Dans de tels cas, les nombres devraient être 50-50 ou plus de femmes que d'hommes. De plus, il est *très important* que les facilitateurs invitent et encouragent à prendre la parole. Souvent, il est important de travailler en premier avec les femmes toutes seules. Ces décisions devraient être bien soupesées et reposer sur une évaluation diagnostique des besoins locaux.

2. Il ne faut pas que la discussion soit monopolisée, ni par le facilitateur, ni par un autre homme présent dans la pièce. Le facilitateur utilisera son autorité pour interrompre, remercier la personne pour ses commentaires et demander aux autres de participer à la conversation.

3. La formation ne doit pas être abordée comme une formation dans une salle de classe traditionnelle avec un enseignant. Les techniques d'apprentissage pour adultes sont importantes pour la qualité de la formation et parce que les méthodes pédagogiques qui sont unilatérales, qui impartissent l'information à celui non informé ou non initié n'encouragent nullement la participation démocratique et le débat. Lorsqu'une question est posée, le formateur ne doit pas répondre, mais doit demander aux autres personnes présentes dans la pièce de voir qui peut répondre—encourageant ainsi l'échange d'information entre les participants. De même, les méthodes participatives—par le biais desquelles les participants découvrent par eux-mêmes les réponses—sont fort utiles. Par exemple, dans le cadre de réunions sur la décentralisation, l'on peut demander à de petits groupes de dessiner le niveau de gouvernement ou de faire une liste des communes dans leur cercle, plutôt que d'avoir le facilitateur qui leur donne cette information.

4. Tout le monde dans la pièce doit parler la même langue ou il faut une interprétation constante. Si personne ne parle le français, la discussion doit se tenir dans la langue locale. Cela peut concerner tout particulièrement les femmes car, vu leur manque d'instruction et d'alphabétisation, souvent, elles ne parlent pas le français. (C'est important pour vérifier le flux d'information et pour les habiliter.)

5. Il faut essayer d'utiliser des aides visuelles que les femmes peuvent emporter à la maison—pour partager avec leur mari, d'autres femmes dans leur groupement local, ainsi qu'avec leurs fils et filles. Cela confère aux femmes plus de légitimité et de statut à la maison et sert d'outil pour faire passer l'information.

6. Les bailleurs de fonds doivent suivre constamment la qualité de la formation—peut-être en demandant une formation des formateurs portant sur l'équité entre les sexes (petit atelier de certification) et en faisant des contrôles ponctuels. En effet, de mauvais facilitateurs non seulement n'arrivent pas à transmettre l'information et les compétences nécessaires, mais également utilisent le peu de temps dont disposent les femmes, les

privant encore plus de leurs droits en renforçant les attentes sur la valeur de leurs voix et de leurs contributions.

ANNEXE C

POSSIBILITES DE RENFORCER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES PAR LE BIAIS DE PROGRAMMES DE L'USAID

POSSIBILITES DE RENFORCER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES PAR LE BIAIS DE PROGRAMMES DE L'USAID

CARE

Les activités de CARE qui travaille avec des femmes au niveau du village, telles que l'alphabétisation, l'épargne et le crédit, pourraient être des partenaires possibles pour le projet pilote. Le projet SYSTEMS utilise déjà les projets et relations en place, par exemple, avec les organisations féminines d'épargne et de crédit.

L'expérience de CARE avec les jeunes stagiaires pourrait être utile pour mettre en place un corps de volontaires communiquant information et formation sur la décentralisation et les plans de développement local.

CARE a décidé d'insister sur la participation et l'habilitation des femmes dans ses programmes de gouvernance, dont deux nouveaux projets de renforcement des capacités dans les collectivités locales. L'un de ces projets, PACKOB, vise à renforcer la commune comme une entité viable et de plus en plus démocratique en confiant le contrôle du programme aux comités locaux. De pair avec des directives générales, il existe une condition voulant que l'on accorde une attention particulière aux priorités de développement des femmes. L'autre projet, SYSTEMS, se concentre sur une gouvernance de plus en plus efficace et démocratique d'entités choisies de collectivités locales à Ségou.

Les travaux de gouvernance de CARE non financés par l'USAID devaient au départ collaborer avec les représentants officiels locaux, mais se concentrent à présent sur les groupements de femmes. Cela pourrait être un bon point de départ avec des femmes qui ne font pas partie de la sphère politique formelle. Il serait utile d'établir des données initiales et de faire un suivi de performance périodique pour recueillir les leçons et les partager avec d'autres.

CLUSA

CLUSA a un certain nombre d'exemples de réussites de femmes qui constitueraient une bonne information à diffuser aux femmes au niveau local. Il serait utile de saisir les réussites par le biais d'une recherche montrant quelles sont les meilleures pratiques de participation des femmes et ensuite, de mettre sur pied une campagne de diffusion de l'information utilisant les canaux de communication des femmes pour partager les modèles et les exemples d'actions politiques efficaces des femmes.

Certains clients de CLUSA pourraient être de bons partenaires pour le projet pilote—pour participer à la formulation du plan de développement local de leur commune et obtenir ainsi l'accès aux ressources nécessaires.

SAGE

Les 10 mécanismes de SAGE pour la collecte de données et la discussion, mis en place par l'Institut populaire éducatif, pourraient être très utiles pour la première étape de sensibilisation avant que les femmes ne participent à la formulation du plan de développement municipal.

SAVE THE CHILDREN

Les activités de Save the Children avec les femmes—par exemple, crédit et épargne, alphabétisation dans les Centres féminins, activités économiques comme le jardinage, les programmes de santé pour les femmes et les enfants—sont des partenaires possibles pour le projet pilote.

L'expérience de Save the Children du point de vue théâtre et sketches pour sensibiliser les communautés devrait être très instructive pour l'élément sensibilisation lié à une participation politique accrue des femmes et montrer également comment on peut utiliser un canal d'information traditionnel pour les femmes.

Les activités de Save the Children avec les femmes qui sont élues aux conseils municipaux devraient être instructives pour l'USAID concernant l'éventuelle formation et habilitation de représentants officiels élus qui sont des femmes, surtout l'appui à la mise en place de réseaux et la diffusion des réussites.

Save the Children pourrait ajouter un volet de sensibilisation politique à son programme d'alphabétisation et aux activités économiques.

WORLD EDUCATION

Les activités de World Education avec des associations de parents d'élèves dégagent des leçons importantes sur la manière dont les femmes peuvent participer (ou ne participent pas) aux processus décisionnels mixtes. Il faudrait examiner davantage ces activités et les appliquer aux efforts visant à inclure les femmes à la formulation des plans de développement municipal.

L'expérience de World Education concernant les femmes locales qui vérifient l'éducation des filles en allant voir les familles dont les filles ne sont pas à l'école pourrait être utile pour identifier les femmes susceptibles d'être membres du corps de décentralisation.

ANNEXE D

CHARTE DE PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DE FEMMES RURALES, DE PAIR AVEC LA LISTE DES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

CHARTE DE PARTENARIAT POUR LA PROMORION DES FEMMES RURALES

Les documents suivants sont partie intégrante de la charte de partenariat :

1 - La note introductive
2 - La charte
3 - Les mesures d'accompagnement
4 - Les acteurs et leurs rôles
5 - Le mécanisme de suivi - évaluation

NOTE INTRODUCTIVE :

Au Mali, la population est rurale à près de 80% et est estimée à 9,7 millions d'habitants dont 51% sont des femmes (recensement général de la population et de l'habitat de 1997). Cette population présente un taux d'analphabétisme plus important chez les femmes (95% en milieu rural contre 82% en ce qui concerne les hommes).

Dans la société malienne et particulièrement le milieu rural, la problématique de la promotion des femmes est très souvent abordée de manière conflictuelle. En effet lorsqu'il est question d'intégrer l'approche genre dans la résolution de problèmes de développement, le message tend à opposer la femme à l'homme, malgré les efforts souvent louables des communicateurs. Ceci explique les difficultés importantes qui sont rencontrées dans la mise en œuvre des recommandations ou des actions significatives pour la promotion des femmes.

Dans la perspective de la mise en œuvre de la politique de décentralisation au niveau rural, une opportunité s'offre pour créer les conditions d'une amélioration de la situation des femmes rurales. En effet les collectivités territoriales ont pour mission la gestion de leurs propres affaires. Il s'agit donc de montrer aux différents acteurs institutionnels au niveau local l'importance du rôle de la femme dans le développement et de trouver un mécanisme pour la promotion de celle-ci.

En effet, la décentralisation ramène l'administration (et avec elle une partie du pouvoir de décision et des ressources), dans un espace proche de la famille, considérée comme le micro - espace dans lequel les femmes exercent déjà un rôle et une influence plus importante qu'ailleurs. La création des collectivités territoriales au niveau local permet la gestion décentralisée des préoccupations de développement par les citoyens et citoyennes. Le développement local correspond beaucoup plus à une dynamique (un processus) où les **acteurs** (hommes, femmes et leurs institutions) **inter-agissent** dans la mise en valeur des **ressources diverses** à travers des **activités d'organisation, de production et de gestion.**

La décentralisation est donc une opportunité à saisir pour préparer tous les intervenants au niveau local afin que les femmes participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques locales de développement et que leurs préoccupations soient prises en compte.

La promotion de la femme au niveau rural doit être une démarche globale, où les femmes et les hommes sont complémentaires, elle porte sur des domaines aussi variés que sensibles: éducation, santé, logement, information, environnement, agriculture, prise de décision... Seule une dynamique de concertation, d'implication, de responsabilisation des femmes elles-mêmes permettra l'émergence de solutions adaptées et durables. La réussite impose la participation de tous les acteurs concernés.

La formalisation des relations entre les différents acteurs doit être conçue comme un **processus dynamique** qui crée les conditions d'épanouissement de la femme rurale. Dans cette perspective les relations entre les différents acteurs doivent tenir compte des contraintes traditionnelles et surtout poser des **principes de partenariat** partagés par tous et autour desquels ils seront mobilisés.

Au delà des déclarations de principe, il s'agit de parvenir à l'établissement d'une véritable charte entre les acteurs du développement dans les collectivités territoriales. Dans

chaque collectivité territoriale, ces acteurs doivent convenir d'une série d'actions minimales à exécuter pour la promotion des femmes.

Dans un cadre décentralisé, le rôle des élus des collectivités territoriales est essentiel dans la coordination de toutes ces initiatives de développement.

CHARTE DE PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DES FEMMES RURALES

La **charte de partenariat** concerne le **niveau national, régional et local**. Elle contient les principaux axes opérationnels suivants autour desquels les parties s'engagent :

1. ***La mise en place d'une plate-forme de concertation, impliquant les femmes, autour des programmes et des projets de développement des collectivités territoriales :***

La plate forme de concertation devra être installée dans toutes les collectivités territoriales (communes; cercles et régions). Elle sera composée des acteurs suivants :

- Les élus des collectivités territoriales ;
- Les représentants de l'Etat et agents des services déconcentrés au niveau des collectivités territoriales ;
- les partenaires au développement des collectivités territoriales : ONG, associations, groupements de femmes, leaders communautaires, bailleurs de fonds, etc.

Cette plate-forme devra, outre les rencontres ad hoc, profiter des sessions de l'organe délibérant de la commune, du cercle ou de la région autour du programme de développement.

Les rencontres périodiques qu'elle organisera auront pour objectif l'elaboration consensuelle de programmes et projets de développement prenant en compte les besoins, priorités et actions des femmes.

Le programme de développement de la collectivité est l'outil de mise en cohérence et de coordination des actions des differents acteurs.

les élus locaux sont responsable de l'animation de cette plate-forme.

2. ***La mise en place d'un mécanisme de mobilisation des ressources pour le financement des programmes et projets de promotion des femmes rurales :***

Les différents partenaires des collectivités territoriales doivent s'impliquer pour une mobilisation plus importante des ressources en faveur des programmes et projets de développement intégrant les préoccupations des femmes rurales.

A cet effet, ils doivent participer à:

- l'identification des potentialités des collectivités et à l'évaluation des capacités de mobilisation des ressources disponibles;
- l'appui-conseil aux collectivités territoriales dans la mobilisation et la gestion des ressources disponibles y compris l'épargne local ;
- le renforcement des capacités de gestion et de contrôle des collectivités territoriales et spécifiquement des organisations de femmes

3. *L'appui des partenaires aux programmes et projets de promotion des [illegible]*

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE DE PARTENARIAT

Dès lors que la charte de partenariat pour la promotion des femmes rurales a l'adhésion des différents acteurs, des mesures concrètes doivent- être prises pour accompagner sa mise en oeuvre. Il s'agit notamment de :

1. L'information et la formation : Elles doivent permettre de mettre en évidence la dynamique de diffusion et de compréhension indispensable pour l'application de la charte. Un effort doit, donc, être fait pour une meilleure ***préparation des acteurs*** afin qu'ils comprennent et jouent pleinement leurs rôles

2. Les appuis techniques et financiers à la charte de partenariat : Pour un départ, la mise en œuvre de la charte de partenariat implique une approche minimale dans le sens de la coordination des initiatives. Cette coordination concerne essentiellement les principaux partenaires institutionnels qui appuient déjà le processus de développement et particulièrement la promotion de la femme au niveau rural.

Un tel espace pourrait être le lieu de discussions des initiatives et propositions d'actions pour éviter les doubles emplois et renforcer les synergies. Un tel exercice suppose au préalable une coordination interne chez chaque partenaire. Pour rendre la coordination opérationnelle, il faudrait tenir compte des étapes suivantes:

- faire le point des initiatives d'appui à la promotion des femmes dans les localités concernées avec leurs principales caractéristiques (domaines d'intervention prioritaires, périodes, montants, lieux, règles, etc);
- définir les modalités de collaboration autour d'un programme minimal d'intervention par rapport aux besoins et priorités des femmes des collectivités pour la promotion de la femme au niveau rural;
- intégrer dans les critères d'évaluation des programmes et projets leur impact sur la promotion de la femme;
- préciser le rôle et la place de chaque partenaire dans la mise en œuvre des programmes.

3. Le suivi et l'évaluation de la charte de partenariat :

Le suivi et l'évaluation de la charte de partenariat fournissent un système d'information qui éclaire la prise de décision des différents acteurs. Les modalités concrètes de suivi et d'évaluation passent par le contrôle des élements suivants :

- la régularité des rencontres que les acteurs de chacun des niveaux (national, régional et local) organisent;
- la participation active des partenaires engagés dans la promotion des femmes rurales ;
- la participation effective des femmes à ces concertations au niveau national, régional et local;
- le nombre de programmes réalisés dans le cadre du partenariat et leur impact réel sur les conditions de vie des femmes rurales.

L'intégration des préoccupations des femmes dans la planification des programmes et projets de leurs collectivités doit être une démarche solidaire basée sur la complémentarité et la synergie entre les différents acteurs qui interviennent sur le territoire de la collectivité.
Ces appuis des partenaires doivent privilégier les actions d'intérêt communautaire ou collectif. Ils doivent dépasser le cadre souvent restreint d'association ou d'ONG.
Ainsi les partenaires au développement peuvent convenir de soutenir, les programmes et projets de développement des collectivités territoriales prenant en compte les préoccupations des femmes, **à concurrence d'au moins 25%.** Ces engagements doivent- être connus de tous les acteurs.

Les différents acteurs et leurs rôles dans la mise en oeuvre de la charte de partenariat :

Acteurs	Rôles
Collectivités territoriales (Elus locaux)	• Mise en place de la plate-forme de concertation autour de l'élaboration des programmes et projets de développement ; • Animation régulière et continue de cette plate-forme ; • Elaboration et mise en oeuvre des programmes et projets de développement ; • Instauration d'une dynamique de concertation systématique des groupements et associations de femmes par les organes des collectivités territoriales autour des questions sectorielles de développement ; • Veiller au respect de l'application de la charte
Etat : MDRI MPFEF Tous Ministères	• Appropriation de la charte et de ses mesures d'accompagnement et integration dans les textes d'orientation pour les collectivités territoriales ; • Traduction de ces textes dans les langues nationales ; • Veiller au respect de leur application et en assurer le suivi-évaluation; • Appui à la mise en oeuvre de la charte
Partenaires au développement : ONG Bailleurs de fonds Autres partenaires (privés)	• Appui à la mise en oeuvre: 1. de la charte et de ses mesures d'accompagnement ; 2. des programmes et projets de développement. • Appui au suivi-évaluation • Appui au renforcement des capacités techniques et financières des collectivités territoriales et des groupements et associations de femmes. • Appui à la diffusion de la charte • Veiller au respect de l'application de la charte • Appui à la mobilisation des ressources financières et materielles • Appui au financement des programmes et projets • Plaidoyer pour l'application de la charte et la promotion des femmes rurales • Appui technique et financier dans le cadre de la mise en oeuvre des

<u>Groupements et Associations de femmes</u>	programmes et projets • Veiller au respect de l'application de la charte. • Renforcement des capacités de leurs membres : leadership, planification, suivi-évaluation, gestion, , etc. • identification précise des actions ou programmes qui permettent l'épanouissement de la femme (allègement des travaux domestiques : création de points d'eau, installation de moulins, etc., construction des centres de protection maternelle et infantiles, de dispensaires, octroi d'espaces de production, formation, etc.) ; • mobilisation et participation des femmes autour des priorités de la commune et aux différentes rencontres de la plate-forme de concertation; • Appropriation et large diffusion de la charte auprès de leurs membres; • Suivi de la mise en oeuvre et lobbying autour de la charte

LE MECANISME DE SUIVI-EVALUATION :

Le leadership du suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la charte de partenariat est assuré par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille en collaboration avec Winrock International et des partenaires au développement interessés.

PERIODICITE :

Au niveau national : Le suivi au niveau national sera semestriel et l'évaluation, biennale.

Au niveau local : Le suivi sera permanent, et l'évaluation annuel.

PRODUITS : Rapports semestriels et/ou circonstanciés de suivi
Rapports annuels/biennals d'évaluation
Bulletins périodiques.

INDICATEURS DE SUIVI : Sans être exhaustif, les indicateurs peuvent être les suivants:

- Le niveau d'appropriation par les acteurs
- Le nombre de rencontres effectuées au niveau des collectivités territoriales autour de la plate-forme
- Le niveau de participation des femmes à la plate-forme de concertation
- Le niveau d'implication des acteurs
- Le nombre de programmes élaborés prenant en compte les préoccupations des femmes.
- Le niveau de réalisation desdits programmes
- Le nombre de documents (charte) diffusés dans les langues nationales
- Le nombre de collectivités touchées par la diffusion
- Le nombre de missions de suivi-évaluation effectuées
- Le nombre de rapports produits
- etc.

LISTE DE PRÉSENCE À L'ATELIER DE DÉFINITION D'UNE CHARTE DE PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DES FEMMES RURALES AU MALI

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Adresse
1	Mme MARIKO Oumou DIALLO	CAATR
2	Mme KEITA Mah SOUCKO	Banamba
3	Mme MAIGA Oumou MAIGA	C.T./M.E.
4	Mr Oumar SANTARA	Maire Ségou
5	Mme COUMARE Aminata TRAORE	Representante Maire de Koulikoro
6	Mme TOURE Yaba TAMBOURA	COFEM
7	Mme KEITA Assa SOUCKO	AWLAE/Mali
8	Mme DEMBÈLE Oulématou SOW	Présidente CAATR
9	Mme COULIBALY Djénébou TRAORE	MPFEF
10	Mr Kassoum SAMAKE	MDRE
11	Mme SOW Oumou BAGAYOKO	MDRI
12	Mr Bekaye COULIBALY	Paysan Zambougou (Ségou)
13	Mr Karim TRAORE	Paysan Zambougou (Ségou)
14	Mme Aminata BAGAYOKO	Présidente de UGF de Cinzana (Ségou
15	Mr Karamoko SACKO	Coordonnateur programme ON FARM
16	Mr Serge ABY	Chargé de la communication pour le Bureau Régional de Winrock d'Abidjan
17	Mme Aminata ISSABERE	CCA ONG
18	Mr BOUTCHUE Isidore	Winrock Abidjan
19	Mme SOUKOUNA Aminata SOUMARE	CAATR

ANNEXE E

PROJET: IMPLICATION DES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE LA DECENTRALISATION

WINROCK INTERNATIONAL

Programme des Femmes Leaders Africaines dans les Secteurs de l'Agriculture et de l'Environnement (AWLAE)

Financement : Ford Foundation

Projet : Implication des femmes dans le processus de la décentralisation : Concrétisation de la charte de partenariat pour les femmes rurales dans les communes rurales de Diago et de Dialakoroba

Septembre 00

I. Présentation de Winrock International :

L'institut international Winrock pour le Développement agricole est une organisation indépendante, à but non lucratif qui travaille avec ses partenaires dans le monde pour augmenter les opportunités économiques, gérer de façon durable les ressources naturelles et protéger l'environnement. Il est structuré autour de quatre programmes majeurs qui, en Afrique, sont :

1. Agriculture : Le programme de valorisation agricole en milieu paysan (PROVAL/ON-FARM) cherche à promouvoir la productivité agricole, la croissance économique et améliorer la qualité de la vie pour le petit agriculteur et sa famille.

2. Développement du Leadership : Le programme AWLAE vise à développer une masse critique de femmes professionnelles qui ont confiance en elles-mêmes, prennent des risques et sont conscientes de la condition féminine et sont solidaires avec les femmes rurales.

3. Gestion des Ressources naturelles et Foresterie : Ce programme offre aux communautés la formation dont elles ont besoin pour identifier les problèmes de gestion des ressources naturelles et développer les plans qui conservent et font le meilleur usage des ressources pour l'alimentation et les revenus.

4. Energie : Ce programme vise à promouvoir les techniques d'énergie propre.

De manière transversale, WI a mis en place un Réseau Africain pour l'Analyse des Politiques Rurales (ARPAN) qui réunit des chercheurs africains pour les aider à faire des recherche sur le développement économique et rural de l'Afrique et publier les résultats.

II. Présentation du Programme Awlae :

Le programme des femmes africaines leaders dans les secteurs de l'agriculture et de l'environnement (African women leaders in agriculture and environment) connu sous l'acronyme de AWLAE est un programme africain conçu dans le cadre du programme plus global de « Leadership et développement des ressources humaines » de Winrock International et dont l'objectif vise à accroître la masse critique de femmes capables, dynamiques et engagées dans le combat contre l'insécurité alimentaire, la dégradation des ressources naturelles et la pauvreté. Le programme vise 4 objectifs stratégiques qui sont :

1. **Préparer des femmes leaders :** à travers l'octroi de bourses de formation, le leadership pour le changement, le mentoring des filles, pour amener les femmes dans des positions qui peuvent favoriser des changements bénéfiques pour les femmes rurales
2. **Créer un environnement favorable :** en favorisant une intervention partenariale avec les différentes parties et en contribuant aux réflexions stratégiques de développement rural et de promotion des femmes, à travers des études, des recherches, des ateliers, des conférences. Il s'agit aussi d'impliquer les hommes pour soutenir les femmes dans leurs actions
3. **Créer des mécanismes durables :** par la création d'organes d'exécution (ONGs, centre genre, NAC) et le renforcement de leurs capacités d'intervention en vue d'assurer à terme la relève de Winrock International.

4. **Plaidoyer pour les femmes rurales :** en mettant en œuvre des projets pilotes et activités modèles et dont les résultats permettent de renseigner les décideurs politiques sur les changements stratégiques nécessaires.

III. **Justification du projet « Charte de partenariat pour les femmes rurales »** : Ce projet se situe dans le cadre de la mise en œuvre du programme Awlae, notamment la réalisation de son 4ème objectif stratégique, à savoir « plaidoyer pour les femmes rurales ».

Le plaidoyer pour les femmes rurales est basé sur le postulat suivant :

« Le Mali est un pays à économie essentiellement agropastorale, avec une population à près de 80% rurale et dont la frange féminine représente un peu plus de la moitié (51,7%). Ces femmes jouent un rôle prépondérant dans le secteur de l'agriculture car elles sont actives à chacune des étapes de la production, du conditionnement, de la conservation, de la transformation et de la commercialisation des produits. Elles sont, paradoxalement, celles qui ont le moins accès aux différents facteurs de production, (ressources, formation, organisation, équipements, etc.). Il y a donc là un besoin de rééquilibrage pour augmenter la masse critique des professionnel(le)s de l'agriculture avec les moyens et les savoirs qui vont permettre au secteur agricole de jouer pleinement son rôle de moteur de l'économie »

L'espoir dans la décentralisation comme une opportunité de promotion des femmes rurale est fondé sur les caractéristiques suivantes :

- La création de collectivités territoriales au niveau local permet la gestion décentralisée des préoccupations de développement par les citoyens et citoyennes. La décentralisation ramène l'administration (et avec elle une partie du pouvoir de décision et des ressources) dans un espace proche de la famille considérée comme le micro-espace dans lequel les femmes exercent déjà un rôle et une influence plus importante qu'ailleurs.

- Le **développement local** correspond beaucoup plus à une **dynamique** (un processus) où les **acteurs** (hommes, femmes et leurs institutions) **interagissent** dans la mise en valeur des **ressources diverses** à travers des **activités d'organisation, de production** et de **gestion**. La politique de décentralisation est donc une opportunité pour préparer les intervenants (acteurs) au niveau local afin que les femmes participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans locaux de développement et qu'ainsi leurs préoccupations y soient prises en compte.

C'est ce postulat et cet espoir qui ont guidé le programme Awlae dans la définition et l'application d'une charte de partenariat pour la promotion des femmes rurales.

IV. **Processus suivi par le programme AWLAE :**

1. Rencontre avec les paysan(ne)s : Afin d'identifier les contraintes qui annihilent les efforts des femmes rurales dans le secteur agricole, le programme Awlae , en collaboration avec la Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural, a organisé du 29 au 30 Septembre 98 une table ronde à Ségou qui a regroupé des paysans et paysannes et le personnel technique d'encadrement (ONG et gouvernement). Cette réunion a permis d'identifier et prioriser les problèmes comme suit :

    - La surcharge du calendrier de travail des femmes

- L'analphabétisme et le manque de formation technique et d'information
- Le manque d'équipement et la difficulté d'accès au crédit agricole
- L'insuffisance des infrastructures socio-sanitaires
- L'inégale répartition des revenus provenant de la production agricole
- La faible implication des femmes dans la prise de décision au niveau de la cellule familiale et au niveau de la société civile (Associations traditionnelles et formelles)
- Le manque d'accès et/ou de contrôle de la propriété foncière

2. Etude pour définir la meilleure stratégie pour aider à la résolution de ces problèmes, dans un contexte de décentralisation : Réalisée en Décembre 98, cette étude a permis d'analyser la problématique de l'intégration des préoccupations des femmes rurales dans la planification des programmes et projets de leurs collectivités, de proposer un instrument opérationnel pour réussir cette intégration : Une charte de partenariat entre les acteurs du développement local (élus des collectivités territoriales, représentants de l'Etat, agents des services déconcentrés, partenaires au développement y compris les ONG et les groupements féminins) pour la promotion des femmes rurales

3. Atelier des acteurs pour la définition du contenu de la charte de partenariat pour la promotion des femmes rurales : Cet atelier, organisé les 4 et 5 Février 99, a regroupé les paysans et paysannes présents à la table ronde de Ségou, des élus communaux, les partenaires ONGs et bailleurs de fonds, les représentations des structures de l'Etat (Décentralisation, Ministères chargés des femmes, de l'environnement, du développement rural) Les acteurs ont convenus de trois axes opérationnels et trois mesures d'accompagnement qui sont :

   - Axes opérationnels :
     - ⇒ La mise en place d'une plate-forme de concertation, impliquant les femmes, autour des programmes et projets de développement des collectivités territoriales. Les rencontres de ces plate-formes auront pour objectif l'élaboration consensuelle de programmes et projets de développement prenant en compte les besoins, priorités et actions des femmes. Les élus locaux sont responsables de l'animation de ces cadres de concertation
     - ⇒ La mise en place d'un mécanisme de mobilisation de ressources pour le financement des programmes et projets de promotion des femmes rurales : Identification des potentialités et évaluation des capacités de mobilisation des ressources, appui-conseil dans la mobilisation et la gestion des ressources, renforcement des capacités de gestion et de contrôle des collectivités en général et des organisations de femmes en particulier
     - ⇒ L'appui des partenaires aux programmes et projets des collectivités territoriales prenant en compte les préoccupations des femmes à concurrence d'au moins 25%.

   - Mesures d'accompagnement :
     - ⇒ L'information et la formation des acteurs sur la charte de partenariat
     - ⇒ Les appuis techniques et financiers à la charte de partenariat

⇒ Le suivi et l'évaluation périodique de la charte de partenariat

4. L'application de la charte de partenariat : Pour tester l'opérationnalité de la charte, le Programme Awlae a responsabilisé le Ministère chargé de la promotion des femmes dont l'organe d'exécution technique a été la Direction Nationale de la Promotion des Femmes. Cette structure a constitué un comité d'exécution composé des partenaires suivants :

   - L'ONG AWLAE/MALI
   - L'ONG Collectif d'Appui et d'Assistance Technique Rapprochée (CAATR)
   - Le Collectif des Femmes du Mali
   - La Mission de décentralisation et des Reformes Institutionnelles à travers la chargée des questions « femmes rurales »
   - La DNPF
   - WI/AWLAE

   Ce comité a défini un plan de travail en 5 points :

   - Effectuer une mission de reconnaissance et un état des lieux en matière de prise de décision et particulièrement de la participation des femmes à cette prise de décision
   - Procéder à une mission d'information et de sensibilisation des acteurs sur la charte de partenariat et son application dans les deux communes
   - Procéder à la formation des acteurs pour leur donner les capacités à contribuer à l'élaboration du plan local de développement de la commune
   - Appuyer la mise en place de la plate-forme de concertation dans les deux communes et l'élaboration concertée du plan local de développement 2001 - 2003
   - Suivre et évaluer à terme l'exercice de test de la charte dans les deux communes.

IV. **Résultats obtenus** :

   - La mission de reconnaissance et l'état des lieux dans les communes : Elle a permis d'avoir une situation physique de chaque commune avec les données secondaires nécessaires, d'identifier les acteurs intervenant dans la prise de décision au niveau villageois et communal, d'identifier les contraintes à la participation des femmes dans le mécanisme et par ailleurs les opportunités pour elles de le faire.

   - La mission d'information et de sensibilisation sur la charte de partenariat : Elle a permis la traduction illustrée en livret de la charte dans la langue bamanan parlée dans les deux communes et sa diffusion aux participants au cours des assemblées villageoises. Elle a été l'occasion de (1) restituer les résultats de la mission d'information pour faire prendre conscience aux villageois de la faible participation des femmes à la prise de décision et des incidences de cette faiblesse sur le développement socio-économique du village, (2) donner une explication approfondie de la charte, de ses implications et des opportunités qu'elles pouvait offrir à la communauté en tant qu'outil de dialogue et de développement, et (3) informer des actions à venir dans le cadre du plan d'action du comité afin de prépare les acteurs à recevoir les formations et à s'apprêter pour contribuer aux concertations de la plate-forme.

- La mission de formation des acteurs : Cette mission a permis le renforcement des capacités des différents acteurs comme suit :

    - Les élus communaux : Planification du développement (identification des besoins de l'ensemble des populations, catégorisation, priorisation, programmation, recherche de financement), le processus d'élaboration et d'adoption du budget communal selon les textes, la participation selon la charte de partenariat
    - Les structures techniques et ONGs intervenant dans la commune : La charte de partenariat (principes, contenu, implications), importance du rôle des femmes dans le développement de la commune et besoin de solidarité, processus d'élaboration des plans locaux de développement et rôles des organisations techniques dans ce processus, contribution à la mise en place d'un mécanisme de mobilisation des ressources pour le financement du plan local de développement
    - Les femmes rurales dans les communes : Statut de la femme, processus d'élaboration des plans locaux de développement et nécessité d'une plate-forme, la charte de partenariat, contenu et opportunités pour les femmes, stratégie d'identification des besoins des femmes et de négociation des « parts » au sein de la plate-forme.
    - Les leaders communautaires (chefs de quartiers, imams, notables, communicateurs traditionnels, leaders d'opinions) : La charte de partenariat, contenu, principes et avantages pour la communauté, les conditions de réussite du processus de développement : la responsabilisation de tous les acteurs, le processus d'élaboration des plans de développement locaux, les changements d'attitude et de comportement.

- La mission d'appui à l'élaboration des plans locaux de développement : Ces différentes formations ont permis aux maires de procéder à la mise en place des plate-formes composés des élus communaux, des représentants des villages, des organisations de femmes, des structures techniques. La mission a rappelé les principes de base de la rencontre à savoir :

    - La propriété de l'exercice de planification par les participants à la plate-forme
    - La participation libre de chaque participant
    - Le besoin de consensus sur chacune des décisions à prendre
    - La prise en considération des besoins spécifiques des femmes

  Elle a ensuite aidé dans l'identification des grands domaines de développement : Santé, éducation, hydraulique, transport, énergie, agriculture, élevage, gestion des ressources naturelles, organisation, formations techniques, commerce, etc.. Dans chaque domaine, les participants ont identifié, priorisé, planifié et budgétisé les activités à réaliser au cours des trois années du plan.

VI. <u>Difficultés rencontrés</u> :

Le manque de préparation de l'équipe à cet exercice : L'équipe constituée n'avait aucun antecedant auquel se référer. Ce qui a nécessité de leur part la recherche d'une compréhension

commune des concepts de la décentralisation (processus d'élaboration du plan local de développement, processus d'adoption des budget, les thèmes de formation et leurs contenus, le découpage des communes, etc.) et quelques tatonnements quant à la démarche.
Les élus communaux nouvellement installés avaient des problèmes de connaissance de leur territoire et de reconnaissance de la part des chefferies traditionnelles dans certains villages.
Le travail en équipe avec des personnes qui travaillent dans des structures avec d'autres tâches a ralenti le travail au gré de leur disponibilité

VII. <u>Les atouts</u> :

L'exercice a été formateur pour les membres de l'équipe et a constitué une expérience pour le programme AWLAE qui pourra désormais améliorer la démarche et les outils utilisés pour la participation de la société civile dans la gouvernance démocratique.
Chaque acteur au niveau de chaque commune a fortement apprécié l'exercice du fait qu'il a permis à l'ensemble des acteurs concernés d'être impliqués dans le processus d'élaboration du plan communal au delà du groupe « femmes rurales » qui était visé. Par ailleurs il a permis un contact plus rapprochée et plus constructif entre le conseil communal et les responsables villageois et ainsi, à travers le dialogue qui s'est instauré, d'aplanir beaucoup de tensions qui existaient avant.
L'exercice a enfin permis aux femmes d'évoluer dans un cadre de concertation et de contribuer à l'élaboration d'un document d'importance pour leur commune et leur village, ce qui évidemment, contribue à renforcer leur confiance en-soi et à développer leur leadership.

ANNEXE F

NOTE DE PRESENTATION DE L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES RURALES

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES RURALES « DEMEN – SIRA – COURA »

Note de présentation de l'Association pour le Développement des Communes Rurales A.D.C.R.

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES RURALES « DEMEN – SIRA – COURA »

L'Association pour le Développement des Communes Rurales (A.D.C.R.) est une association créée le 25 mars 2000. Son siège est à Dionon Koblen ,commune rurale de N'Gouraba. L'A.D.C.R est composée des membres bénévoles de différents regroupements et associations.

L'A.D.C.R a pour objectif de :

- sensibiliser les villages et les populations par rapport aux rôles des élus communaux
- leur faire connaître leurs droits et devoirs
- favoriser leur développement par l'éducation et la formation
- lutter contre la désertification et favoriser la protection de l'environnement
- favoriser l'enseignement dans les communes rurales
- sensibiliser les populations par rapport à la santé et à l'assainissement
- dynamiser le partenariat entre les communes et les bailleurs de fonds
- lutter pour le renforcement de la démocratie et la libre administration
- contribuer à la sauvegarde de l'écologie
- promouvoir le développement et le progrès des femmes
- aider au développement de l'agriculture et de l'élevage
- prendre des mesures initiatives d'investissements
- aider les populations dans le cadre de l'accès à l'eau potable

favoriser et appuyer la commercialisation des produits agricoles et maraîchers.

Les personnes de contact de l'A.D.C.R.

- Tièblé dit Salif Doumbia, président, village Dionon Koblen
- Flatiné dite Aya Sacko, secrétaire générale, village Diena II
- Bakary Keïta Trésorier, village Koni
- Contact à Bamako : BP : E1737
  Téléphone : 20 60 82